

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LESOTHO

Le Président Bouteflika félicite le roi du Lesotho Letsie III

P. 24

ALGÉRIE-PORTUGAL

Création d'un Conseil d'affaires algéro-portugais

P. 6

SAHARA-OCIDENTAL - MAROC:

La Minurso, «élément clé» pour parvenir à l'autodétermination du peuple sahraoui

P. 14

AADL 2

L'opération de choix de sites au titre du programme AADL 2, a été lancée jeudi à Alger, au profit de 73.317 souscripteurs à travers 31 wilayas, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Rouba Saïd. Le site électronique destiné au choix des sites restera ouvert jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs programmés aient effectué leurs choix, selon les explications fournies en présence du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar.

P. 24

Lancement de l'opération de choix des sites à travers 31 wilayas

► Plus de 50.000 recours introduits par les souscripteurs



Collectivités

Bedoui installe les nouveaux walis et walis délégués

P. 3

DÉFICIT DES IMPRIMERIES PUBLIQUES:

Kaouane : «L'intervention du secteur vise à consacrer le droit du citoyen à l'information»

P. 4

DÉFENSE

Gaïd Salah estime que l'Algérie mérite de la part de ses fils qu'ils demeurent la forteresse impénétrable

P. 6

SANTÉ

NUTRITION

Zoom sur... la moutarde

Elle relève savamment salades et plats avec une pointe de piquant. Mais comment s'y retrouver entre des produits proches mais forts différents sur le plan de leur composition et de leur valeur nutritionnelle ?

Pp 12-13

F ⚽ ⚽ T BALL

CAN2019 (QUALIFICATIONS/ 3^E ET 4^E)/GR: D) ALGÉRIE:

Belmadi convoque 23 joueurs pour affronter les Ecureuils du Bénin

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a convoqué 23 joueurs pour la double confrontation face au Bénin les 12 et 16 octobre pour le compte de la 3^e et 4^e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, a indiqué la Fédération algérienne de football jeudi.

P. 21

FINANCES

Les banques doivent être plus attractives pour renforcer la disponibilité des liquidités pour l'économie nationale»

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME
3 abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires détruits à Batna

P. 24

JUSQU'À DEMAIN À EL-OUED 4^e Université du FCE

Le Forum des chefs d'entreprise (FCE), organise jusqu'à demain à l'hôtel la Gazelle d'Or d'El Oued, la quatrième édition de son université sous le thème : «Une entreprise intelligente pour une économie nouvelle». Cette thématique s'est imposée d'elle-même, eu égard aux enjeux liés à la transformation de

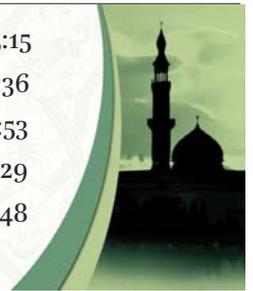
l'économie nationale. Dans ce contexte particulier, l'entreprise algérienne est en train d'émerger en tant que force motrice dans le développement économique et social du pays. Sa contribution à l'effort de création de richesse et d'emploi s'affirme de plus en plus dans la sphère hors hydrocarbures.



Horaire des prières

Vendredi 25- Samedi 26 Moharam 1440

Fajr	05:15
Dohr	12:36
Asr	15:53
Maghreb	18:29
Isha	19:48



AUJOURD'HUI AU MINISTÈRE DES RESSOURCES EN EAU Journée technique sur le contrôle de la construction hydrique

Le ministre des Ressources En Eau, M. Hocine Necib, présidera samedi 6 octobre à partir de 10h, au siège de son département ministériel, les travaux d'une journée technique sur le contrôle de la construction hydrique.



COMMERCE Djellab aujourd'hui à Tindouf

Le ministre du Commerce, M. Saïd Djellab, effectuera aujourd'hui 6 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tindouf.



ENVIRONNEMENT ET ENERGIES RENOUVELABLES Mme Zerouati demain à Biskra



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, effectuera demain dimanche 7 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Biskra.

RND Conférence nationale des militantes du parti

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Ahmed Ouyahia, présidera ce matin à partir de 9h, au niveau de la mutuelle générale des travailleurs de la construction de Zéralda, l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des militantes du parti.



TAJ Conférence préparatoire du 1^{er} congrès national

En prévision de l'organisation de son 1^{er} congrès national, le président du parti de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera, ce matin à partir de 10h, au niveau du siège national du parti sis à Dely Ibrahim, une conférence politique qui sera encadrée par des professeurs et experts.

THÉÂTRE PLEIN AIR DES SABLETTES Portes ouvertes sur l'Etablissement Arts et Culture

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise, aujourd'hui, au niveau du Théâtre plein air de la promenade des Sablettes, une journée d'information, afin de permettre aux visiteurs de découvrir ses actions artistiques, culturelles et éducatives, qui se dérouleront durant toute l'année à travers ses multiples infrastructures, spécialement ses instituts de musique, conservatoires, espaces culturels ainsi que médiathèques.



Météo

	Max	Min
Alger	25°	14°
Oran	31°	15°
Annaba	21°	16°
Béjaïa	23°	12°
Tamanrasset	38°	25°

DU 07 AU 27 OCTOBRE AU PALAIS DES RAÏS Exposition photographique de Mimmo Jodice

L'Institut culturel italien à Alger, organise, du 7 au 27 octobre au Palais des Raïs, une exposition photographique de Mimmo Jodice.



DU 10 AU 13 OCTOBRE EN FRANCE Journées Algérie à Bordeaux

Dans le cadre des efforts visant la promotion d'exportations algériennes hors hydrocarbures et le développement des partenariats entre les entreprises algériennes et leurs homologues françaises, le consulat d'Algérie à Bordeaux (France), organise des Journées Algérie et ce, du 10 au 13 octobre 2018.

Cette manifestation qui s'étalera sur trois jours prévoit l'organisation de rencontres d'Affaires B2B entre les entreprises présentes, des ateliers et séminaires thématiques qui auront pour objectif de mettre la lumière sur le potentiel économique algérien et promouvoir les investissements, notamment dans les secteurs de l'agriculture et l'agro-alimentaire, tourisme, industries électroniques, mécanique, énergies renouvelables et NTIC ...

AUJOURD'HUI AU COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA Vernissage de l'exposition de Bouzidi Lila et Nidal Kifah

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), organise aujourd'hui 6 octobre à partir de 14h30, au niveau du complexe culturel de Chenoua (Tipasa), le vernissage de l'exposition d'arts plastiques des artistes peintres Bouzidi Lila et Nidal Kifah.

FFS Conférences à Boghni et Afir

Dans le cadre de la célébration du double anniversaire de la fondation du FFS et le 30^e anniversaire des événements d'octobre 1988, le parti du Front des forces socialistes (FFS), organise ce matin à partir de 10h, à la salle des fêtes communale de Boghni (Tizi-Ouzou), un meeting populaire animé par M. Ali Laskri, membre de l'Instance présidentielle.

Une autre conférence se tiendra à 10h au niveau de la salle polyvalente d'Afir, elle sera animée par M. Moussa Tamadartaza, secrétaire national à l'analyse et à la prospective.



SALLE IBN KHALDOUN 4 films en projection

Les films, Maya l'abeille, the nun et En eaux troubles, seront en projection, aujourd'hui, à la salle Ibn Khaldoun à raison d'une séance chacun selon l'ordre suivant (15h, 17h et 20h).

SELON LA SEAAL Suspension de l'AEP du 8 au 9 octobre dans 8 communes de Tipasa

Dans le cadre de la préservation de la bonne qualité de l'eau distribuée, la société des Eaux et de l'assainissement (SEAAL), a engagé des travaux de réhabilitation de la station de traitement des eaux située dans la commune de Sidi Amar dans la wilaya de Tipasa.

A cet effet, SEAAL engagera dans une première phase des travaux hydrauliques, qui consistent au remplacement de plusieurs vannes ainsi qu'un tronçon de conduite vétuste. Ces travaux prévus lundi 08 octobre de 08h à 20h, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes suivantes : Sidi Ghiles, Cherchell, Sidi Amar, Nador, Hadjout (en partie), Menaceur, Tipaza et Meured.

SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement, durant la nuit du lundi 08 octobre 2018 à mardi 09 octobre et se stabilisera totalement durant la journée du 09 octobre. Un dispositif de cisternage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers).



COLLECTIVITÉS LOCALES: Bedoui installe les nouveaux walis et walis délégués

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Noureddine Bedoui a procédé, jeudi à Alger, à l'installation des nouveaux walis et walis délégués, suite au mouvement partiel opéré dans ce corps par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.



Ce mouvement partiel qui intervient conformément à l'article 92 de la Constitution, a concerné 18 walis et 7 walis délégués.

La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur général de la Sureté nationale, le colonel Mustapha Lahbiri, du commandant de la Gendarmerie nationale, le général Ghali Belkecir, et des cadres du ministère.

Dans une allocution

prononcée à cette occasion, M. Bedoui a appelé les nouveaux walis «à servir le citoyen, répondre à ses préoccupations et aspirations et à respecter la feuille de route tracée par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika», dans laquelle, a-t-il dit, nous œuvrons tous.

Après avoir rappelé que ce mouvement «est intervenu dans une période décisive et charnière dans le processus

de développement du pays», le ministre a demandé aux walis «de faire montre d'un haut degré de conscience sur le terrain» et «de prendre l'initiative de la créer des activités économiques en adéquation avec les potentiels et spécificités de chaque wilaya».

Il a affirmé, en outre, que «le succès réside dans l'identification des points forts et faibles de chaque wilaya».

Soulignant «la nécessité, pour les services locaux, de renouer avec leurs missions traditionnelles en vue de garantir l'hygiène, la santé et la tranquillité publiques», M. Bedoui a affirmé que «le retour de certaines épidémies, bien que limitées et contrôlées» constitue «une alerte pour une impérative prise en charge du volet prévention contre les causes de ces épidémies».

M. Bedoui appelle les walis à une coordination efficace avec les élus

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé, jeudi à Alger, les walis à une coordination efficace avec les élus nationaux et locaux au service de l'intérêt général.

Dans son allocution à la cérémonie d'installation des nouveaux walis, M. Bedoui a appelé ces derniers «à coordonner leurs actions avec les élus nationaux et locaux du peuple pour davantage d'efficacité et de précision, loin des surenchères et des protocoles», arguant «l'Élu est votre appui dans l'accomplissement de vos missions et non un adversaire et vous êtes tenus de concourir ensemble à servir l'intérêt général».

«Un tel engagement est à même de mettre les walis à l'abri des dérapages», a-t-il précisé.

Il a insisté, dans ce sens, sur l'impératif de «s'ouvrir aux élus et de traiter avec eux avec volonté, d'autant que l'intérêt du citoyen demeure au centre de la relation walis-élus», soulignant que «les problèmes et difficultés souvent enregistrés dans la gestion locale exigent la conjugaison des efforts des walis avec leur entourage».

Les citoyens des différentes wilayas «ont grandement besoin de nouvelles opportunités de travail, de nouveaux produits et de structures modernes», a poursuivi le ministre, assurant que «l'Etat ne renoncera pas à son rôle d'acteur dans le processus de développement, n'envisage pas de limiter ses

interventions et renforcera ses efforts de développement en termes de qualité et de quantité».

«L'Etat est déterminé à poursuivre ses efforts et ses actions de solidarité envers les citoyens, en œuvrant à améliorer leur cadre de vie et à les rapprocher du service public», a-t-il ajouté.

M. Bedoui a mis l'accent sur «la poursuite des efforts pour la réalisation de nouveaux acquis sociaux aux différentes franges de la société, notamment les plus démunies», citant à cet effet «le volume croissant des transferts sociaux que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika veille à assurer à travers le budget de l'Etat».

Ce qui prouve que la politique de l'Etat s'inspire des valeurs et principes de la révolution de Novembre 1954 qui constituent les fondements mêmes de l'Etat démocratique et social».

Après avoir précisé que «l'ère de la dépendance totale au budget de l'Etat est terminée», le ministre a appelé les walis «à l'initiative, à travers la création d'activités économiques effectives en adéquation avec les potentialités et spécificités de chaque wilaya».

Il a expliqué, en outre, que la réussite des missions des walis dépend, en premier lieu, de leur capacité à détecter les points forts et faibles des économies locales et à identifier les priorités du développement à même de permettre une mobilisation efficace de leurs ressources». Il a appelé, en outre,

au développement des services publics locaux et des infrastructures de base avec la modernisation des services et l'adoption de modes de gestion, nouveaux et modernes, par le travail de terrain et la garantie d'une écoute aux citoyens à travers tous les canaux disponibles, indiquant que «la conjugaison des efforts permettra de pallier les insuffisances enregistrées et de répondre rapidement et efficacement aux aspirations du citoyen».

Vu les changements climatiques et leurs effets sur la sécurité du citoyen, le ministre a mis l'accent sur l'importance d'inscrire la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs parmi les priorités des walis», en coordination avec la Délégation nationale aux risques majeurs, appelant à «garantir l'hygiène, la santé et la sérénité».

Il a souligné, dans le même contexte, la nécessité de redynamiser «les cadres réglementaires et juridiques et les structures, notamment en ce qui a trait aux services d'inspection en matière d'hygiène et d'environnement et de commissions spécialisées dans la lutte contre les maladies transmissibles».

Reconnaissant qu'il subsiste toujours «des insuffisances aux niveaux des écoles primaires», le ministre a appelé les walis à la nécessité «de placer ce dossier en tête de leurs priorités», en assurant leur entretien et en améliorant leurs prestations.

BEDOUI :

« Les walis délégués aux prérogatives renforcées appelés à œuvrer pour le développement du Sud et des Hauts-Plateaux »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé jeudi à Alger que le décret présidentiel portant renforcement des prérogatives des walis délégués, «met ces derniers face à leurs responsabilités quant au développement des régions situées dans le Grand Sud et les Hauts Plateaux».

«Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, vous a consacré un nouveau décret qui renforce vos prérogatives en tant que walis délégués en vous dotant de nouveaux services entiers pour vous renforcer dans vos missions», a déclaré M. Bedoui à l'adresse des walis délégués dans une allocution à l'occasion de l'installation des nouveaux walis.

Le président de la République fonde de «grands espoirs» sur les walis délégués pour le développement de notre Grand Sud et des Hauts Plateaux, car voyant en eux «l'avenir et l'issue», a indiqué M.

Bedoui qui a ajouté que ce décret était un «engagement fait par le Président au peuple».

«Ce décret met les walis devant leurs pleines responsabilités», a-t-il soutenu, estimant qu'il était de «notre droit et du droit du citoyen de voir des résultats sur le terrain».

M. Bedoui a exhorté les walis délégués à œuvrer au «développement réel de leurs wilayas pour un avenir meilleur, loin des promesses vaines et des complexes», soulignant que le gouvernement avait fait de son mieux pour installer les structures de ces wilayas dans les «plus brefs délais tout en soutenant la relance du développement».

Le ministre a instruit les walis délégués d'Alger de «descendre sur le terrain pour apporter leur aide aux walis d'Alger», les invitant à être des acteurs réels dans la mise en œuvre du Plan stratégique pour le développement et la modernisation d'Alger, mettant l'accent sur l'importance de la concrétisation des objectifs prioritaires tracés dans le Schéma national d'aménagement et de développement durable, approuvé par le président de la République en 2010» pour le développement des wilayas des Hauts Plateaux et du Sud.

Le ministre a insisté sur l'importance de «protéger les terres agricoles et d'œuvrer à leur exploitation», en veillant à adopter «une vision prospective et à ne pas se limiter aux opportunités offertes».

D'autre part, il a appelé les walis «à protéger les individus, les structures et les agglomérations par des moyens pratiques développés», en tenant compte des nouveautés en termes de changements climatiques.

M. Bedoui a expliqué, en outre, les récentes inondations par des problèmes dans la prise en charge de l'hygiène des villes et l'assainissement des canalisations», plaidant pour «la définition des priorités dans les budgets locaux» en s'intéressant «aux délégations de service public en vue d'aplanir les difficultés et promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé».

Le ministre a appelé les walis à tenir compte des «critiques constructives et à œuvrer au renforcement des moyens de communication avec les parties de bonne volonté». «Concernant les parties qui guettent le pays et ne ménagent aucun effort pour porter atteinte à sa réputation au double plan interne et externe, et n'hésitent pas à s'allier avec ses ennemis pour semer la discord, vous êtes tenus de leur tenir tête avec professionnalisme et conscience, à travers une présence continue sur le terrain», a-t-il averti.

«La meilleure réponse à donner sera de demeurer au service du citoyen et de le soutenir en toutes circonstances», a-t-il ajouté.

Le peuple algérien «est attaché à sa sécurité, à sa stabilité et à sa souveraineté d'où le franc succès de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale», a-t-il indiqué, soulignant que «les acquis de la réconciliation nationale sont incontestables et les walis sont tenus de les valoriser à chaque occasion, la sécurité et la stabilité étant la base du progrès du développement».

Il a insisté, en outre, sur l'impératif de coordonner les actions avec les services de sécurité spécialisés dans le cadre d'une commission de sécurité de wilaya pour mettre en échec les tentatives d'atteinte à la sécurité et à l'ordre public.

Par ailleurs, le ministre a appelé les walis «à veiller au strict respect de la loi et à lutter contre toutes les formes de corruption, de népotisme et les pratiques bureaucratiques».

MINISTÈRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT: Bedda : Coordination avec le pouvoir législatif pour «la stabilité des institutions»



Le ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, a indiqué, jeudi à Alger, que son département avait pour mission la coordination de l'action entre le gouvernement et les deux chambres du Parlement afin de concrétiser la stabilité des institutions, et que le Gouvernement poursuit «de près» l'évolution de la situation à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans une déclaration à la presse au terme des travaux de la séance plénière du Conseil de la Nation, le ministre a précisé que la mission de son ministère consistait en «la coordination de l'action entre les deux instances exécutives et législatives dans le cadre des lois de la République et de la Constitution, en vue de concrétiser la stabilité des institutions». Déclarant que la question de retrait de confiance au président de l'APN, M. Saïd Bouhadja, «revient aux députés», M. Bedda a ajouté que le Gouvernement «suit de près la situation, d'autant que le Parlement, qui représente le pouvoir législatif, est son partenaire».

Concernant l'éventualité du report de l'examen, au Parlement, du projet de loi de Finances 2019 (PLF 2019), en raison du gel des activités de l'APN, le ministre a qualifié cette question de «précoce», ajoutant «nous nous sommes qu'en début d'octobre».

Pour rappel, les présidents des cinq groupes parlementaires, représentant la majorité au sein de l'APN, à savoir, le parti du Front de Libération nationale (FLN), le Rassemblement national démocratique (RND), le Mouvement populaire algérien (MPA), Tajamoue Amel El Djazair (TAJ), ainsi que des indépendants, avaient remis récemment une motion au président de l'APN, comprenant «le retrait de confiance au président de l'Assemblée et la demande de sa démission avec le gel de toutes les activités des structures de l'APN, jusqu'à satisfaction de leur revendication».

DÉFICIT DES IMPRIMERIES PUBLIQUES: Kaouane : «L'intervention du secteur vise à consacrer le droit du citoyen à l'information»

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé, jeudi à Alger, que le lourd déficit financier, dont souffrent les imprimeries publiques, notamment dans le Sud, a amené son secteur à intervenir pour l'impression des titres publics, et ce, «pour faire prévaloir le droit du citoyen, dans cette région, à l'information».

Répondant à la question du membre du Conseil de la nation, Abdelkader Salem, sur «la non-exploitation optimale» de l'imprimerie de Béchar, alors que sa création «a été une décision courageuse de la part des pouvoirs publics», M. Kaouane a indiqué que la conjoncture économique de l'époque «était propice et marquée par la prospérité du marché des journaux», cependant, a-t-il expliqué, la situation a changé aujourd'hui, avec un marché «morose, ne générant aucun profit dans cette région».

Face à ce constat, le ministre de la Communication «a dû intervenir pour maintenir l'impression des titres publics dans les imprimeries du Sud, en dépit de l'incompatibilité de cette décision avec la logique économique», a rappelé le ministre, relevant, à ce propos, que cet investissement a été consenti sur la base



de deux facteurs, à savoir l'étude de faisabilité économique et la garantie du service public au citoyen.

«Nous avons choisi de faire prévaloir l'intérêt du citoyen», a ajouté M. Kaouane, soulignant que «toutes les imprimeries publiques sont

confrontées à la même situation, notamment les deux imprimeries du Sud (Ouargla et Béchar), qui enregistrent actuellement d'importantes pertes», dues en grande partie, a-t-il dit, au recul du tirage des

journaux et l'arrêt de plusieurs des titres privés, outre les conséquences de la crise économique. Ces imprimeries publiques sont aujourd'hui non seulement pas en mesure de réaliser des profits mais incapables de couvrir leurs frais, a fait savoir le ministre, précisant que l'activité commerciale parallèle, c'est-à-dire l'impression des livres et autres publications est devenue le levier principal permettant leur survie. Pour rappel, l'imprimerie de Béchar a été mise en service en 2013, et ce, dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, notamment dans son volet relatif à la consécration du droit du citoyen à l'information, donnant ainsi lieu à la création d'unités d'imprimerie dans le Sud pour le tirage de la presse nationale sur place, afin de permettre sa distribution rapide au citoyen.

RISQUES PROFESSIONNELS: Zemali : «Plus de 41000 travailleurs sans moyens de protection individuels et collectifs en 2017 »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a indiqué, jeudi à Alger, que les services de l'Inspection du travail ont enregistré, en 2017, près de 41.745 travailleurs n'ayant pas bénéficié de moyens de protection individuels et collectifs contre les risques professionnels, donnant lieu à l'établissement de 5.379 PV d'infraction communiqués aux juridictions compétentes.

L'Inspection du travail qui effectue des «contrôles périodiques» a enregistré en 2017 «41.745 travailleurs n'ayant pas bénéficié de moyens de protection individuels et collectifs contre les risques professionnels, donnant lieu à l'établissement de 5.379 PV d'infraction communiqués aux juridictions compétentes», a fait savoir le ministre en réponse à la question d'un membre du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière, sur les mesures de la prévention contre les risques professionnels. Soulignant que la prévention contre les accidents du travail et les maladies professionnelles incombe, «dans tous les cas et en toutes circonstances», à l'employeur, M. Zemali a rappelé l'article 3 de la loi n° 07-88 du 26 janvier 1988 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail qui exige clairement de l'employeur de créer des conditions de travail adéquates, et un environnement sécurisé des risques professionnels.

Dans le but de renforcer le contrôle, l'Inspection du travail mène périodique-

ment «des enquêtes et des inspections approfondies» dans les domaines relatifs à la prévention contre les risques professionnels et la médecine du travail, a ajouté le ministre, citant à titre d'exemple, les opérations d'inspection généralisées sur les dangers de l'électricité et les incendies, menées au niveau des établissements relevant des secteurs, de l'industrie, du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique en 2017. Des visites ont été effectuées à plus de 2.501 entreprises exposées à ces risques et employant 173.853 travailleurs, dont 2.087 entreprises relevant du secteur privé et 282 au secteur public, ainsi que 132 entreprises privées étrangères.

M. Zemali a indiqué que les résultats ont donné lieu au recensement de «plus de 1758 accidents de travail et 95 maladies professionnelles, entraînant l'établissement de 3892 procès verbal, dont 367 de constat et 100 d'infraction». Concernant la contribution des instances relevant du secteur, notamment en matière de formation et de sensibilisation à la prévention contre les risques et maladies professionnelles, le ministre a cité l'Institut national de prévention des risques professionnels (INPRP) qui a mené en 2018 des opérations au profit de 3.400 stagiaires des établissements de formation, en sus de sessions de formation au profit de 677 travailleurs de 30 entreprises.

Les services de la Caisse nationale des



assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) ont effectué, durant la période s'étalant de janvier 2016 à septembre 2018, 7225 visites de contrôle des conditions de travail dans des entreprises, à l'issue desquelles 69.000 recommandations ont été transmises aux employeurs concernant «les manquements enregistrés» dans l'application du régime en vigueur et plus de 15.000 autres inhérentes à «l'obligation de formation, d'enseignement et de sensibilisation» en matière de prévention contre les risques professionnels.

FINANCES

«Les banques doivent être plus attractives pour renforcer la disponibilité des liquidités pour l'économie nationale»

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, a affirmé jeudi à Sétif que les banques sont tenues d'être «plus attractives pour renforcer la disponibilité de liquidités pour l'économie nationale».

Président l'inauguration du siège de l'agence 704 de la Banque nationale d'Algérie (BNA) ayant subi une opération de restauration complète, le ministre a souligné, en marge de sa visite de travail dans cette wilaya que «les banques doivent être plus attractives et multiplier les efforts pour réaliser l'objectif d'attirer des fonds».

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les banques publiques sont disposées à offrir des services de la finance

islamique et autres alternatives, assurant que les services que «nous avons lancés au début de l'année seront élargis au cours de l'année prochaine pour faire tout ce qui est possible pour attirer les fonds échangés sur le marché informel».

Il a également souligné que le travail était en cours pour «moderniser davantage le système financier et bancaire et offrir au grand public des produits modernes à l'instar des cartes magnétiques».

Le ministre des Finances a révélé, en outre, que le dossier de la fiscalité locale se trouve au cœur du programme du gouvernement et un groupe de travail commun des

deux ministères, des Finances et de l'Intérieur, planche sur ce sujet pour permettre aux collectivités locales de répondre aux attentes des citoyens.

M. Abderrahmane Raouia a salué, par ailleurs, la qualité des travaux de restauration du siège de l'agence BNA qui ont mobilisé 95,467 millions DA.

Il a aussi inauguré un centre de proximité des impôts dans la commune d'Ain Kebira, un autre à l'entrée Est de la ville de Sétif et inspecté les projets de réalisation d'un centre régional des archives et du siège du Trésor public au chef-lieu de wilaya.

ACCÉLÉRATION DU RYTHME DE RÉALISATION ET DE LIVRAISON DES LOGEMENTS:

Temmar : «Principale priorité pour le secteur»

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a indiqué jeudi à Alger, que l'accélération du rythme de réalisation et de livraison des logements de type location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) constituait l'une des principales priorités du secteur, notamment après l'achèvement des procédures de financement.

Dans une déclaration, en marge du lancement de la 3e opération consacrée au choix des sites au profit de plus de 73.000 souscripteurs au programme AADL 2, le ministre a fait savoir que «l'opération de suivi des projets s'effectue minutieusement notamment après avoir traité les questions liées au financement et au foncier».

«Dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'accélération de la réalisation et de la livraison des logements demeure une priorité pour le Gouvernement, qui est soucieux de les doter de structures sanitaires, éducatives et sécuritaires, tout en s'engageant à assurer la qualité pour la création d'espaces intégrés», a-t-il souligné. Le premier responsable du secteur a ajouté, en outre, que «les choses s'éclaircissent autour du financement des programmes AADL, ce qui implique l'intensification du travail en vue d'accélérer le rythme de réalisation». Ces mesures, a-t-il soutenu, rassureront davantage les citoyens qui ont déjà payé les premières tranches du coût du logement.

Selon M. Temmar, le secteur a lancé l'opération du choix des assiettes ainsi que les études relatives au programme de 2019, qui compte 90.000 logements, en attendant l'adoption du projet de loi de finance (PLF) 2019 par les deux chambres du Parlement avant le lancement des travaux début 2019.

«Tous les projets inscrits au titre de l'année 2018, estimés à 120 logements AADL, seront achevés avant la fin de l'année en cours», a annoncé le ministre de l'Habitat. Pour rappel, le projet de



Loi de finances (PLF) 2019, adopté par le dernier Conseil des ministres, propose une bonification à 100% des crédits bancaires destinés à la construction de 90.000 nouveaux logements de type AADL. L'année 2018 a connu l'inscription de 120.000 unités au titre de l'AADL, 80.000 logements de type habitat rural et 70.000 unités de logements publics aidés (LPA). La formule location-vente de l'AADL représente un taux de 17% seulement de l'ensemble des programmes de logement du gouvernement, tandis que la formule de l'habitat rural représente 37% (10.000 unités de logement rural destinées au Sud et 10.000 autres destinées aux Hauts Plateaux), a dit M. Temmar, outre près de 50.000 unités de logement de type LPA. S'agissant des aménagements extérieurs des nouveaux quartiers dont plusieurs unités de logement finies n'ont pas été livrées, le ministre a rappelé qu'une enveloppe financière considérable avait été consacrée à l'achèvement des travaux pour plus de 200.000 unités de logement, une opération qui sera lancée en début de janvier 2019 afin d'accélérer les délais de livraison. L'opé-

ration de choix de sites au titre du programme AADL 2, a été lancée jeudi à Alger, au profit de 73.317 souscripteurs à travers 31 wilayas. L'opération concerne les wilayas d'Alger, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tiemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel et Sétif.

Elle concernera également les wilayas de Saïda, Sidi Belabbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, Msila, Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tispasa, Ain Defla et Relizane, ajoute-t-on de même source. 8.000 souscripteurs sont concernés par cette opération à Alger, 5.000 à Annaba, 7.000 à Oran et 3.000 à Constantine.

Les souscripteurs ayant procédé au choix des sites seront programmés, la semaine prochaine, pour le retrait des ordres de versement et le paiement de la deuxième tranche.

M. Temmar a révélé que les décisions de préaffectation seront remises aux souscripteurs, ayant choisi le site de leur logement dont les travaux ont atteint plus de 70%, avant la fin de l'année en cours, ajoutant que l'Agence œuvre à développer

ses supports de communication à distance avec les souscripteurs. Les préparatifs sont en cours actuellement pour le lancement d'une nouvelle application dont l'accès se fait par un mot de passe, permettant au souscripteur de suivre son dossier et le taux d'avancement des travaux dans son site, en sus de lui permettre d'accomplir les procédures à distance.

Le ministre a ajouté que l'Agence rassemblera des informations «exactes» sur le taux d'avancement des travaux au niveau des chantiers, qui seront fichées et accompagnées de photos, à travers l'introduction des nouvelles techniques informatiques. Dans le même contexte, le ministre a fait savoir que son département avait procédé à l'élargissement de l'enquête sur le fichier national du logement au ministère et aux directions de la conservation foncière, ainsi qu'au fichier de l'état civil au niveau du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales afin de constituer une idée globale sur les souscripteurs». S'agissant des dossiers de recours, M. Temmar a affirmé que ce dossier sera clôturé avant la fin de l'année en cours après traitement des dossiers». Dans le cadre de l'AADL 1, sur 14.065 recours, 9.311 autres ont été acceptés et 3.451 autres rejetés, tandis que 1063 recours ont été acceptés sous réserve. Concernant l'AADL 2, sur 39.974 recours, 6.691 recours ont été acceptés, tandis que 13.333 ont été rejetés et 2.298 recours ont été acceptés sous réserve. Les services du secteur examination actuellement plus de 17.000 recours qui sont en cours d'examen dans le cadre du programme AADL 2.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Hadjar plaide pour un rapprochement entre l'université et les entreprises économiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé jeudi à Alger que le rapprochement entre l'université et les entreprises socio-économiques «représente l'une des stratégies du secteur visant à jeter des ponts de coopération entre l'université et le monde économique pour assurer une formation de qualité qui cadrent avec les besoins du marché de l'emploi».

En réponse aux questions de deux membres du Conseil de la Nation, sur l'éventualité de créer des centres d'études et de partenariat entre le secteur de l'enseignement supérieur et des affaires et le transfert de 111 étudiants de l'institut des sciences politique de Tébessa vers l'université de Constantine 3, le ministre a indiqué que «la création des liens de coopération entre l'université et le monde économique jouit d'une importance majeure eu égard à la nécessité d'adapter les offres de formation aux besoins du marché du travail».

Aussi, il a insisté sur l'impératif de «créer un fort partenariat et une relation étroite entre les opérateurs actifs dans le domaine socio-économique et l'université».

Dans ce cadre, le secteur de l'enseignement supérieur œuvre à «l'activation des espaces de communication entre l'université et les entreprises économiques et à redynamiser les centres professionnels et le rôle de l'entrepreneuriat outre le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés tout en encourageant les institutions universitaires, dans le cadre de ce nouveau modèle de gouvernance fondé sur le projet d'entreprise, à adapter les besoins de formation au domaine socio-économique mais aussi à conclure des conventions dans ce sens».

S'agissant du transfert des 111 nouveaux bacheliers inscrits à l'institut des sciences politiques dans la wilaya de Tébessa vers l'université de Constantine 3, M. Hadjar a fait savoir que 28 établissements universitaires au niveau national assuraient cette spécialité, précisant que le nombre d'étudiants inscrits en sciences politiques dans la wilaya de Tébessa concernées par le transfert est de 19 seulement. Leur prise en charge s'effectuera dans le cadre des œuvres sociales. «A ce propos, le ministre a indiqué que 13 wilayas notamment Biskra, Tébessa, M'sila, Adrar, Béchar, Skikda, Sidi Belabbes, Mascara, El Oued, Guelma et Ouargla étaient concernées par ce transfert dans plusieurs spécialités en sus des sciences politiques, car le nombre d'étudiants dans certaines spécialités n'atteint pas le quota demandé, précisant que le nombre d'étudiants concernés par l'opération du transfert dans ces wilayas est de 139 étudiants».

Concernant le sort réservé aux professeurs en sciences politiques au sein de ces instituts, le premier responsable du secteur a révélé que ces professeurs seraient pris en charge et redirigés vers l'enseignement des différents modules s'inscrivant dans le cadre de leur formation et semblables aux modules qu'ils assuraient auparavant, sachant que ces professeurs ne sont pas les seuls concernés par le transfert».

ENVIRONNEMENT:

Zerouati réaffirme le souci des autorités publiques à assurer une meilleure gestion des déchets hospitaliers et énergétiques

La ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a affirmé jeudi à Alger que son ministère s'attelait, en coopération avec les différentes autorités publiques, à prendre en charge toutes les questions environnementales, notamment les déchets hospitaliers ceux liés aux activités énergétiques.

La ministre qui répondait aux questions orales des membres du Conseil de la nation en séance plénière, présidée par M. Abdelkader Bensalah, Mme Zerouati a réaffirmé que «le traitement des problèmes liés à l'environnement figure parmi les priorités du secteur et des autorités publiques qui veillent à assurer le droit du citoyen à un environnement sain et propre».

En réponse à une question sur le dossier des déchets hospitaliers en Algérie et les démarches pratiques et juridiques afférentes à leur traitement de façon saine et sécurisée sans porter atteinte à l'environnement, Mme Zerouati a précisé que son ministère veillait à se débarrasser de ces déchets jetés de ma-

nière anarchiques», rappelant «l'existence de décrets relatifs à la gestion, au contrôle, au stockage et à l'usage des déchets hospitaliers». «La mission de l'élimination des déchets hospitaliers incombe aux entreprises productrices», a-t-elle poursuivi faisant savoir que «ce genre de déchets est enterré actuellement par les centres de traitement des déchets ménagers».

Soulignant que chacune des étapes de gestion des déchets hospitaliers était soumise à une étude et une autorisation préalable délivrée par les ministères de la Santé et de l'Environnement, le ministre a rappelé les efforts consentis dans ce sens à même de développer la formation et assurer le soutien technique au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière en vue de moderniser les infrastructures d'enfouissement au niveau des entreprises qui produisent ces déchets outre le soutien apporté aux entreprises privées chargées du traitement des déchets. Outre la mise en place de quatre (4) autoclaves se trouvant

actuellement en phase d'exploitation, Mme Zerouati a indiqué, à ce titre, que ses services avaient accordé une accréditation valable pour 5 ans au profit de 50 collecteurs de déchets au niveau national. Elle a souligné également que des licences avaient été accordées pour l'exploitation de 22 enfouisseurs afin de traiter ces déchets hospitaliers par les ministères de l'Environnement et de la Santé, affirmant que l'opération de gestion et d'élimination des déchets médicaux se trouvait en cours d'examen du degré d'impact sur l'environnement. La ministre a rappelé que la police scientifique avait adressé des mises en demeure de plusieurs établissements hospitaliers à Ain Defla, Naama, Skikda, Mostaganem et Alger, mettant l'accent sur l'impératif de former et de sensibiliser les employés des hôpitaux.

Répondant à une autre question relative aux mesures prises par le ministère afin de mettre terme aux comportements d'atteinte à l'environnement notamment au niveau des zones d'exploitation de champs et de bas-

sins pétroliers dans le sud en vue de protéger la faune, Mme Zerouati a précisé que «de projet a mis en place une série de mesures concernant ce type de projets énergétiques dont la loi relative aux hydrocarbures faisant obligation à chaque entreprise opérant dans l'exploitation de bassins pétroliers d'élaborer une étude sur les probables incidences et dangers environnementaux et la soumettre à l'autorité de régulation des hydrocarbures chargée du suivi et de la coordination». Elle a affirmé que ces études devront englober toutes les procédures nécessaires pour réduire les incidences négatives pouvant résulter des activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures. Ces activités sont également soumises à la loi relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, a-t-elle ajouté.

Mme Zerouati a affirmé que les sociétés actives dans ce domaine étaient pleinement responsables de la gestion de ces déchets et, partant, des frais de leur traitement.

ALGER-NORVÈGE Travaux publics et transports: Zaalane examine avec l'ambassadeur de la Norvège la coopération bilatérale

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur de la Norvège, Knut Langeland, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération et le partenariat entre l'Algérie et la Norvège dans le domaine des travaux publics et des transports, a indiqué un communiqué du ministère.

L'entretien a porté sur les principaux éléments de la coopération et du partenariat entre les deux pays et les moyens de leur développement. M. Zaalane et l'ambassadeur norvégien ont passé en revue plusieurs questions d'intérêt commun, notamment en matière de transport maritime qui fait l'objet d'un suivi permanent de la part des deux parties, indique la même source.

Les deux responsables ont convenu de poursuivre les efforts pour répondre aux aspirations futures au service des intérêts communs, saluant les bonnes relations de coopération qui lient les deux pays, conclut le communiqué.

ÉDUCATION Plus de 20 établissements scolaires réceptionnés à Alger d'ici fin 2018

Plus de 20 nouveaux établissements scolaires des trois cycles de (primaire, moyen et secondaire) seront réceptionnés dans la wilaya d'Alger pour mettre un terme à la surcharge des écoles et éviter le recours au système de la triple vacation, a indiqué le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Un total de 20 groupes scolaires (écoles primaires), deux (02) CEM et deux (02) lycées seront réceptionnés à Alger, en sus de 6 groupes scolaires, deux (02) CEM et deux (02) lycées dans les circonscriptions relevant des directions de l'éducation d'Alger Est et Alger Ouest, a précisé le wali d'Alger dans une déclaration à la presse au terme d'une visite d'inspection des projets de réalisation de structures scolaires dans les communes de Mahelma, Khraïcia (daïra de Draria), El Harrach, Rouïba et Bordj El Bahri.

La récupération des structures scolaires autrefois occupées par des familles (bénéficiaires de logements sociaux) et leur transformation en classes a permis d'assurer plus de 5.500 places pédagogiques au profit des élèves», a-t-il ajouté.

Concernant les projets en cours de réalisation en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2018-2019, M. Zoukh a fait état de «94 groupes scolaires (écoles primaires), 27 CEM et 14 lycées dont la majorité sera réalisée dans les nouvelles cités».

Une fois ces établissements éducatifs réalisés, les classes préfabriquées seront déplacées vers les camps d'été, a-t-il indiqué, précisant que le recours aux classes préfabriquées était provisoire pour régler le problème de surcharge au sein des établissements scolaires.

5.000 avaloirs à Alger pour éviter les inondations

Par ailleurs, M. Zoukh a indiqué que 5.000 avaloirs ont été réalisés pour protéger la capitale des inondations, faisant état, dans ce cadre, de la réalisation d'availlors supplémentaires à l'avenir.

Dans ce contexte, M. Zoukh a appelé les citoyens à préserver l'environnement et à ne pas jeter les déchets sur la route pour éviter l'obstruction des regards d'eau.

Pour ce qui est du logement, le wali d'Alger a indiqué que les deuxième et troisième phases de la 24e opération de logement se feront prochainement et que la date de l'opération sera fixée dimanche prochain au terme de la rencontre prévue entre le wali et la commission en charge de cette opération.

Concernant les bénéficiaires de logements sociaux qui procèdent à la location ou à la vente de ces biens, M. Zoukh a précisé que «leurs dossiers ont été présentés à la justice», révélant que «plus de 2.000 affaires ont été soumises à la justice pour fausses déclarations».

APS

DÉFENSE Gaïd Salah estime que l'Algérie mérite de la part de ses fils qu'ils demeurent la forteresse impénétrable (MDN)

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a affirmé jeudi que l'armée continuera d'exiger de ses forces «d'avantage d'efforts» au regard des défis auxquels l'Algérie doit faire face, soulignant que «ses fils» doivent demeurer «la forteresse impénétrable», a indiqué jeudi le MDN dans un communiqué.

«Nous sommes aussi satisfaits, à chaque inspection des éléments, des unités, des Régions et des Forces, que nous continuons d'exiger davantage d'efforts, au regard des défis qui se multiplient et qui s'accroissent, car l'Algérie mérite, de la part de ses fils, là où ils se trouvent, qu'ils demeurent la forteresse impénétrable», a-t-il déclaré au cinquième jour de sa visite en 4ème région militaire. Exprimant sa «sérénité», le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé également que «l'Armée nationale populaire, est la véritable héritière de l'Armée de libération nationale».

«Il n'y a, dès lors, aucune crainte pour un pays dont les hommes de son armée sont imprégnés des valeurs de leur histoire nationale, et qui considèrent la valorisation de ses enseignements étant un phare qui éclaire et illumine leurs pas vers l'acquisition de plus de puissance et de force avec laquelle l'Algérie est toujours omnipotente et souveraine et dont l'unité populaire et territoriale est sauvegardée», a-t-il ajouté, cité dans le communiqué.

Le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah a estimé, à ce titre, que l'ANP ne se lassera «jamais» d'ancre les fondements de ces principes et les nobles valeurs dans les esprits de ses fils, une ANP, a-t-il poursuivi, «d'autant plus fière de

son histoire nationale et des valeurs de sa glorieuse révolution de libération, qu'elle demeurera le garant des missions qui lui ont été assignées avec détermination, persévérance, compétence et mérite, honorant, ainsi, le message des valeureux Chouhada, et sauvegardant éternellement l'acquis de souveraineté, de liberté et d'indépendance nationale de l'Algérie».

Le Chef d'Etat-major de l'ANP a rappelé, dans ce contexte, que «toutes les conditions nécessaires de réussite ont été réunies» grâce à l'«appui indéfectible» accordé à l'ANP par le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelaziz Bouteflika. «De même, tous les facteurs et les éléments de progrès professionnel ont été assurés, en termes d'équipement, de formation, de préparation et de sensibilisation. Nous sommes parfaitement conscients, avec sérénité d'esprit, que tous les efforts fournis ces dernières années, sur plus d'un plan, ont fructueusement apporté une grande maturité professionnelle et un capital élevé d'expérience opérationnelle et de combat, mais essentiellement, une ultime conscience de la sensibilité des missions assignées et de l'impératif de leur parfait accomplissement», a-t-il affirmé.

Le vice-ministre de la Défense nationale a consacré, par ailleurs, la cinquième journée de sa visite en 4ème région militaire à l'inspection de quelques unités de la région. Il a, également, tenu une rencontre de briefing et d'évaluation avec les états-majors de la région et les responsables des différents services de sécurité.

Gaïd Salaha avait, auparavant, supervisé des exercices tactiques démonstratifs de tirs réels «ASSIFA 2018» au niveau des secteurs opérationnels Sud-Est Djanet et Nord-Est In Aménas, et tenu des réunions d'orientations avec les cadres et les personnels de la région. «Le général de Corps d'Armée accompagné du général-major Hagène Alaïmia, commandant de la 4e région militaire, a observé un moment de recueillement sur l'âme du valeureux Chahid «Chihani Bachir», dont le nom est porté par le siège du commandement de la région. Il a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle de sa mémoire, et a réitéré la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos vaillants Chouhada», a ajouté la même source.

Le général de Corps d'Armée a tenu, par ail-



leurs, une réunion de travail avec le commandement et l'Etat-major de la région, les commandants des unités et les responsables des différents services de sécurité.

Il a prononcé, à l'occasion, une allocution d'orientation dans laquelle il a rappelé l'importance vitale que revêt cette région, ainsi que le rôle capital joué par ses unités mobilisées le long de la bande frontalière de la zone de compétence, dans la sécurisation du pays contre toutes les menaces et tous les fléaux. Le Chef d'Etat-major de l'ANP a suivi, par la suite, un exposé global sur la situation générale de la région présentée par le commandant de la région, outre des présentations données par les différents commandements et les directeurs régionaux. Il a saisi l'occasion pour mettre l'accent sur «la nécessité de redoubler les efforts afin de garantir une intégrale et permanente sécurisation de nos frontières nationales contre tout danger et toute menace», a-t-on ajouté.

ALGÉRIE-PORTUGAL Création d'un Conseil d'affaires algéro-portugais

Un protocole d'accord portant création d'un conseil d'affaires algéro-portugais a été signé mercredi à Lisbonne entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce et d'industrie du Portugal, a indiqué jeudi un communiqué de la CACI. Cet accord a été signé dans le cadre de la 5ème réunion de haut niveau algéro-portugaise, qui avait été co-préparée par le Premier ministre Ahmed Ouyahia et son homologue portugais, Antonio Costa. Il a été parafé par la directrice générale de la CACI, Ouahiba Behloul, et le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie du Portugal, Joao Pedro Guimaraes, précise la même source. Ce conseil d'affaires s'est fixé comme objectif de «constituer le cadre institutionnel à partir duquel s'opéreront les échanges entre les opérateurs économiques des deux

pays ainsi que les différents accords de coopération et de partenariat susceptibles de développer les opportunités d'affaires communes en fonction des potentialités et des attentes des deux parties», explique le communiqué. Pour rappel, la 5ème réunion de haut niveau algéro-portugaise a été couronnée mercredi par la signature de 13 accords de coopération. Il s'agit d'accords relatifs, respectivement, à la coopération dans les domaines de la Protection civile, de la santé et du transport aérien. Les deux pays ont également signé un mémorandum d'entente dans les domaines de la formation et de l'enseignement professionnels ainsi que dans la protection et la promotion sociales. Un mémorandum pour l'introduction de la langue portugaise, en tant que langue étrangère d'option dans le système éducatif algérien, a également été

signé, ainsi qu'un programme d'échanges culturels et un programme exécutif dans le domaine de la jeunesse et des sports sur la période 2018-2020. Figure aussi un mémorandum d'entente entre l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics et le laboratoire portugais de l'ingénierie civile, ainsi qu'un mémorandum d'entente entre l'Institut portugais de soudure et de qualité et l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics, et un protocole de coopération entre l'Ecole supérieure maritime (ENSM) et l'Ecole supérieure nautique portugaise, Infante D. Henrique. Les deux pays ont aussi signé un plan d'action dans le domaine de la formation touristique et un protocole de coopération entre l'université d'Alger 2 et l'Institut Camoes de langues et de coopération.

PÉTROLE

Le Brent à plus de 84 dollars hier à Londres

Les prix du pétrole rebondissaient hier en cours d'échanges européens, en très nette hausse sur la semaine malgré le repli de jeudi dans un marché toujours inquiet de voir disparaître les exportations iraniennes, touchées en novembre par les sanctions américaines.

Vers midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 84,88 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 30 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de novembre prenait 48 cents à 74,81 dollars.

Après avoir atteint des sommets depuis quatre ans en cours de séance mercredi, à 86,74 dollars pour le Brent et à 76,90 dollars pour le WTI, les prix s'étaient repliés jeudi. "Les

pertes de la veille n'enlèvent rien à la tendance à la hausse, alors que le marché attend toujours l'impact de la mise en place des sanctions contre l'Iran", a estimé un. A partir de début novembre, les Etats-Unis sanctionneront toute entreprise qui importera du pétrole iranien, ce qui a déjà conduit une grande partie des acheteurs à se détourner de l'or noir venu du troisième plus grand producteur de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). "Les exportations iraniennes ont chuté en septembre plus que nous ne l'attendions", ont reconnu les analystes,

qui notent toutefois que "cette baisse a été compensée par les autres membres de l'Opep et la Russie". Les ministres de l'Energie de la Russie et de l'Arabie saoudite, deux des trois plus grands producteurs mondiaux, ont affirmé mercredi produire à des niveaux records. Mais les analystes se demandent si ces géants de l'or noir ont encore des capacités non utilisées pour compenser de nouvelles baisses venues d'Iran ou



d'ailleurs. Du côté du troisième géant mondial du pétrole, les Etats-Unis, "l'offre ne se débloquera qu'à partir de l'été 2019, quand de nouveaux pipelines" connecteront les régions productrices aux raffineries et aux ports exportateurs, ont-ils ajouté.

USA

Le déficit commercial s'est creusé en août

Le déficit commercial américain a encore fortement augmenté en août de 6,4%, sous l'effet d'une baisse des exportations et une hausse des importations, a annoncé vendredi le département du Commerce, relevant "un déficit record en août" avec la Chine et le Mexique. Le déficit des biens et services s'est établi à 53,2 milliards de dollars avec des exportations en recul de 0,8% à 209,4 milliards et des importations en hausse de 0,6% à 262,7 milliards.

Et, cumulé depuis le début de l'année, le déficit s'inscrit de nouveau en forte augmentation (+8,6%) pour atteindre 391,07 milliards. Ce déficit est plus élevé que prévu puisque les analystes tablaient sur 52,6 milliards de dollars. Avec le déficit enregistré

en février (54,96 milliards), il constitue aussi un record pour un seul mois.

Bien que l'administration du président américain, Donald Trump, insiste sur le niveau record des exportations des seuls services atteint en août, elle fait état d'un recul des exportations dans le secteur alimentaire et des boissons. En outre, comme le mois dernier, les exportations de soja ont diminué, sans doute pénalisées par le conflit commercial avec Pékin, principal importateur de soja américain.

Dans le même temps, les importations de biens ont atteint de nouveaux sommets. Le département du Commerce note en particulier le rebond des importations dans le secteur

automobile (voitures et pièces automobiles comprises). Les consommateurs américains ont en outre été plus friands des téléphones portables et autres biens de consommation.

Avec la Chine, le déficit des biens et services s'est élevé en août à 38,6 milliards de dollars, un record absolu, dont 34,4 milliards pour les seuls marchandises. Ces nouvelles données ne sont pas de nature à apaiser les tensions commerciales entre Donald Trump et les partenaires commerciaux des Etats-Unis, en particulier la Chine. Le président américain est en effet engagé dans un véritable bras de fer avec Pékin pour obtenir la réduction du déficit commercial qu'il attribue à des pratiques commerciales "déloyales".

CÉRÉALES

Le blé termine la semaine à l'équilibre

Les prix du blé étaient à l'équilibre vendredi à la mi-journée, l'évolution du cours euro/dollar apportant du soutien aux prix. A la mi-journée sur Euronext, la tonne de blé regagnait 50 centimes d'euro sur l'échéance de décembre à 203,25 euros et 25 centimes sur celle de mars à 206,25 euros, dans un marché assez calme, avec moins de 7.000 lots échangés.

"La monnaie (européenne) a pas mal baissé, on a gagné en compétitivité", commentait un analyste. Autre élément confortant les niveaux de prix actuels du blé sur Euronext, le renforcement du rouble et le niveau de prix des blés vendus récemment par la Russie au grand importateur d'épis qu'est l'Egypte, en hausse par rapport aux derniers mois, selon

Alexandre Boy. L'Egypte a en effet acheté 180.000 tonnes de blé russe, à des niveaux de prix en hausse par rapport aux derniers achats de l'autorité publique. Le marché du maïs ne progressait guère, en raison de la pression engendrée par la récolte sur les prix et également par les prix des maïs d'importation, meilleur marché que les prix sur Euronext.

Sur Euronext, il progressait de 50 centimes sur l'échéance de novembre à 174,50 euros et reculait d'autant sur celle de janvier à 176 euros, pour une centaine de lots échangés. En début de semaine prochaine, les marchés vont commencer à anticiper le prochain rapport mensuel du ministère américain de l'Agriculture, qui doit paraître jeudi.

ZIMBABWE

Harare va réduire le nombre d'emplois dans les services publics

Le Zimbabwe va procéder à la suppression d'emplois dans ses services publics, dans l'objectif d'améliorer la situation des finances publiques qui impacte son économie, a annoncé vendredi son ministre des Finances de ce pays, Mthuli Ncube. "Nous allons faire ceci", réduire les effectifs dans les publics, a déclaré M. Ncube en présentant à la presse son programme de rétablissement des comptes publics du pays sur deux ans. "Ce n'est pas une décision facile pour le gouvernement (...), c'est douloureux, c'est sensible et ça peut être un processus traumatisant mais c'est nécessaire", a-t-il insisté sans préciser le nombre

de postes qui allaient être supprimés. Professeur d'économie respecté, M. Ncube a pris le portefeuille des Finances au sein du nouveau gouvernement nommé par le président Emmerson Mnangagwa dans la foulée de sa victoire aux élections du 31 juillet. Le chômage au Zimbabwe frappe plus de 90% de la population active et l'Etat peine régulièrement à payer ses fonctionnaires faute de liquidités. La décision annoncée vendredi visera en priorité les agents proches de l'âge de la retraite et "ceux qui ne sont pas affectés aux bons postes", a précisé vendredi le ministre des Finances, qui a estimé à 300.000 le nombre

d'emplois publics au Zimbabwe. Il a ajouté que, faute d'une réduction rapide de la masse salariale, le déficit du pays pourrait dérapé pour atteindre jusqu'à 2,7 milliards de dollars à la fin de cette année. M. Ncube avait révisé lundi à la hausse ses prévisions de croissance pour l'année, de 4,5 à 6,3% du produit intérieur brut (PIB), grâce à la bonne santé des activités minières et agricoles du Zimbabwe. De même, M. Mnangagwa a promis de combattre la corruption et de relancer l'économie du pays, notamment en y faisant revenir les investisseurs étrangers qui l'avaient déserté sous l'ère Mugabe.

AUTRICHE: Prévisions de croissance abaissées à 3% en 2018 et 2% en 2019

L'institut autrichien Wifo a abaissé vendredi ses prévisions de croissance du pays à 3% pour 2018 et à 2% en 2019, pointant notamment l'impact des incertitudes générées par la politique commerciale des Etats-Unis et par le Brexit.

Dans ses prévisions de printemps publiées fin juin, cet institut de référence avait encore tablé sur une hausse de 3,2% du Produit intérieur brut (PIB) cette année et de 2,2% en 2019. A 3%, la croissance 2018 ressortirait toutefois toujours en nette accélération par rapport à 2017, où elle s'était établie à 2,6%, après 2% en 2016.

Le pic de croissance "semble passé" en Autriche, un pays de 8,7 millions d'habitants, mais la dynamique y reste "étonnamment robuste comparé à l'étranger", relève Wifo dans ses prévisions d'automne. La hausse de la production manufacturière doit ainsi s'accroître à 6,2% cette année, avant de se tasser à 3,2% en 2019, selon l'institut.

Malgré les incertitudes liées au Brexit, à la politique américaine et aux crises des changes affectant certains pays comme la Turquie, les exportations doivent rester le principal moteur de l'économie autrichienne avec une hausse attendue de 4,9% cette année et de 3,7% l'an prochain, estime Wifo.

La consommation privée doit également rester dynamique avec une progression prévue de 1,8% en 2018 et de 1,6% en 2019. Elle bénéficie notamment de la chute continue du taux de chômage, l'un des plus bas de la zone euro. Celui-ci devrait tomber à 4,5% en 2019 après 4,8% en 2018 et 5,5% en 2017 selon la norme Eurostat, relève Wifo. A 3% cette année, le pays connaîtrait son plus fort taux de croissance depuis 2007. Celle-ci s'était effondré en 2009 et avait stagné en 2013 avant de reprendre progressivement des couleurs. Habituellement moins optimiste, l'institut IHS a également révisé à la baisse sa prévision de croissance économique pour 2018 à 2,7% (-0,2 point). Il la maintient à 1,7% pour 2019. La croissance autrichienne s'est établie à 0,6% au deuxième trimestre.

USA:

Le taux de chômage tombe en septembre à son plus bas niveau en 48 ans

Le taux de chômage américain est tombé à 3,7% en septembre contre 3,9% en août, a annoncé vendredi le département du travail précisant qu'il s'agissait du plus bas niveau depuis décembre 1969. Les créations d'emplois se sont, elles, inscrites en net recul à 134.000 après 201.000 enregistrées en août, mais il s'agit de la conséquence directe de l'ouragan Florence qui a frappé la côte est des Etats-Unis.

Le nombre de nouvelles embauches est inférieur à celui attendu par les analystes qui tablaient sur 184.000. En outre, malgré l'étroitesse du marché de l'emploi, les salaires ont enregistré une hausse très ténue (+0,29%) ne confirmant pas le frémissement (+2,9%) constaté le mois précédent. La croissance américaine a culminé au deuxième trimestre à un plus haut en quatre ans à 4,2% en rythme annuel, dopée par les réductions d'impôts et la politique de dérégulation de l'administration Trump. Mais les entreprises commencent à avoir du mal à pourvoir des postes, faute de main d'œuvre correspondant à leurs besoins ou de main d'œuvre disponible tout court. Cette situation devrait faire grimper les salaires. Pourtant, ces derniers peinent toujours à décoller, laissant perplexes les économistes. Il y avait en septembre 6 millions de chômeurs aux Etats-Unis et encore 4,6 millions de personnes ne trouvant que des emplois à temps partiel. Le taux de participation à l'emploi était, lui, de 62,7%.

OUARGLA: Nouvelle opération de modernisation de la RN 53-A entre Hassi-Messaoud et El-Borma

Une nouvelle opération a été retenue pour la modernisation de la RN 53-A reliant les daïras de Hassi-Messaoud et El-Borma sur une distance de 85 km, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction des Travaux publics de la wilaya d'Ouargla.

L'opération sera menée en quatre tranches, une de 22 km et les trois autres de 21 km chacune, a-t-on précisé en précisant qu'une entreprise privée a été déjà retenue pour la réalisation de la première tranche dont les travaux devront démarrer dans le courant de ce mois.

La même route nationale a vu le parachèvement dernièrement de la dernière tranche de 16 km d'une opération similaire lancée en 2016 et ayant ciblé un linéaire de 43 km, selon la même source.

Ces opérations font partie d'un programme initié par les pouvoirs publics pour la réhabilitation et la modernisation de cet "important" axe routier reliant les daïras de Hassi-Messaoud et El-Borma sur 328 km, signale-t-on à la DTP.

Le volume de l'investissement consenti sur le budget de l'Etat (équipement) pour la concrétisation de ces opérations s'affiche à hauteur de 4,5 milliards DA, en plus d'autres financements dégagés par l'entreprise nationale des hydrocarbures Sonatrach pour la réhabilitation de certains tronçons de cet axe routier de la RN 53-A sur un linéaire total de 80 km, fait-t-on savoir à la DTP d'Ouargla.

SNTF: Reprise des dessertes ferroviaires des grandes lignes et régionales vers l'Ouest après une paralysie de 4 jours

Toutes les dessertes ferroviaires de transport de voyageurs de grandes lignes et régionales (Alger-Oran), ont repris du service, jeudi matin, après un arrêt de quatre jours, en raison d'un mouvement de protestation de citoyens au niveau de la commune de Khemis Miliana (wilaya de Ain Defla), a-t-on appris d'un responsable de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF).

Les protestataires « ont libéré » le chemin de fer reliant Khemis Miliana à Ain Turki (w.Ain Defla), dans la soirée du mercredi, permettant ainsi la reprise, jeudi matin vers 06h20, des premières dessertes (Alger-Oran), de même pour les dessertes de transport des marchandises qui reprendront également au cours de la journée, a précisé dans une déclaration à l'APS, le Directeur général-adjoint de la SNTF, Abdelwahab Aktouche.

M. Aktouche a fait savoir, dans ce cadre, que la paralysie du trafic ferroviaire au cours des quatre derniers jours a occasionné une perte s'élevant à 3,2 million de DA.

La commune de Khemis Miliana avait connu depuis dimanche dernier, un mouvement de protestation enclenché par des citoyens exclus de la liste des bénéficiaires du quota de 1307 logements publics locatifs (LPL), affichée en début de semaine par les autorités locales.

Des dizaines de citoyen ont bloqué le trafic routier au niveau de la RN4, tandis que les chemins de la commune de Khemis Miliana ont connu des embouteillages monstres en raison des protestations.

Pour rappel, le mouvement de protestation a eu des conséquences sur la circulation des trains grandes lignes et régionaux de l'Ouest du pays (Alger-Oran), entraînant l'annulation, depuis dimanche matin, de vingt (20) trains desservant quotidiennement ces lignes, soit 16 trains de transport de voyageurs et 4 autres de transport de marchandises.

ADRAR: Remplacement de pylônes de haute tension affectés lors des dernières intempéries

Des pylônes électriques de haute tension, tombés lors des intempéries ayant affecté dernièrement la région d'Adrar, ont été remplacés, a-t-on appris jeudi auprès de la société de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE, filiale du groupe Sonelgaz).

Cette chute de pylônes est le deuxième cas enregistré en la matière après un premier cas relevé au Nord du pays il y a plusieurs années, reflétant la force des dernières intempéries (pluies et vents violents) ayant frappé la région d'Adrar dernièrement, a précisé le responsable de l'antenne locale de la société, Abdelaziz Berkani.

Il s'agit de deux pylônes de haute tension qui ont été remis en place en un temps record, à travers l'installation d'une cellule de crise et la mobilisation aussitôt d'équipes techniques issues de différentes régions du pays, en application des orientations du Pdg du groupe, qui ont procédé à la remise en place de ces supports selon une technique moderne dite «Pylône Haubané», utilisée pour la première fois, a expliqué le responsable.

La société est parvenue à rétablir l'électricité, dont avaient été privés quelques 20.000 clients de Sonelgaz



suite à ces intempéries, à travers le recours à des procédures d'urgence, par la mise en place d'un transforma-

teur à Zaouiet-Kounta et des équipements d'accroissement de la puissance électrique, a-t-il expliqué.

TÉBESSA: 1,18 milliard DA pour la réhabilitation de plusieurs écoles primaires

Le secteur de l'éducation de la wilaya de Tébessa a bénéficié en 2018, d'une enveloppe financière de l'ordre de 1,18 milliard de DA, destinée à la réhabilitation de nombreuses écoles primaires, attribuée dans le cadre de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a indiqué jeudi le directeur de l'administration locale, Ahmed Bouilil.

Le même responsable a précisé qu'un montant de 486 millions DA a été alloué à la réhabilitation des écoles primaires dans cette wilaya frontalière, ainsi que 114 millions DA pour l'entretien du chauffage.

Il a également indiqué qu'une aide de près de 570 millions DA a été attribuée aux cantines scolaires pour renforcer la res-

tauration au profit de 8 600 élèves du cycle primaire, et 16 millions DA pour doter une école primaire, située au chef-lieu de la wilaya, en énergie solaire. D'autre part, le même responsable a fait savoir qu'un montant d'environ 33,4 millions DA sur budget de la wilaya a été consacré à la réhabilitation des établissements scolaires, l'acquisition de chauffages, le renforcement des cantines scolaires, ainsi que l'achat de 9 000 cartables et fournitures scolaires dans le cadre du programme d'aide aux orphelins et démunis. Par ailleurs, 14 bus de transport scolaire, achetés au cours de l'année en cours, ont été distribués mercredi soir sur plusieurs communes de la wilaya, entre autres Ouenza, El Kouif, Ain Zerga et Ma Labiod.

UNIVERSITÉ DE OUARGLA: 21 enseignants promus au grade de professeur

Vingt-et-un (21) enseignants de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) ont été promus, au titre de la saison universitaire 2018/2019, au grade de professeur, dans différentes filières de l'enseignement supérieur, a-t-on appris jeudi des responsables de cette institution.

Cette promotion d'enseignants, spécialisés dans les filières de psychologie, sciences de gestion, informatique, biologie, droits, lettres arabes et sciences sociales, permettra l'amélioration de l'encadrement pédagogique à l'université d'Ouargla, a précisé le recteur, en marge de la cérémonie d'ouverture de la nouvelle saison universitaire. Pr. Mohamed Tahar Hallilet a indiqué que l'université a procédé, devant le nombre croissant des effectifs étudiants et des offres de formation, au recrutement cette sai-

son de 18 maîtres-assistants catégorie «B», et l'installation de 16 enseignants hospitalo-universitaires parmi les 26 affectés à l'université de Ouargla.

L'UKMO a accueilli cette année près de 6.000 nouveaux inscrits en premier cycle, dont 200 en médecine, portant ainsi le nombre global des effectifs à 20.000 étudiants.

Le même responsable signale 7.000 nouveaux inscrits en Master, répartis sur 94 filières de formation, dont 4.000 inscrits en première année (soit 80% d'admission). De plus, 213 doctorants ont été admis au concours national et sont versés dans 29 filières d'enseignement, portant le nombre d'inscrits à ce cycle du système LMD à 900 étudiants.

Plus de 900 étudiants sont également inscrits en doctorat du système classique, portant le nombre global à

ce cycle d'enseignement supérieur à 2.000 étudiants doctorants.

Selon M. Hallilet, l'UKMO a, par souci d'améliorer la qualité de l'enseignement, pris une série de mesures portant notamment sur la consécration du partenariat entre l'université et son environnement économique pour promouvoir le développement local et la concertation avec les différents partenaires.

La cérémonie d'ouverture de la saison universitaire, à laquelle ont assisté les autorités locales, a été l'occasion aussi de primer neuf (9) enseignants, en reconnaissance à leurs efforts dans la publication scientifique, et l'animation d'un cours inaugural sur le thème de «Vivre ensemble en paix», initiative algérienne pour la consécration de la paix, de la solidarité et de la cohésion.

M'SILA: Nécessité de rationaliser l'eau d'irrigation

L'eau d'irrigation doit être utilisée de manière rationnelle, a affirmé, jeudi, à M'sila, le wali Hadj Mokdad, lors de l'ouverture d'une exposition des produits agricoles, organisée dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

L'exploitation excessive en agriculture des eaux souterraines a conduit à la baisse du niveau de la nappe phréatique et a imposé la régulation de l'octroi des autorisations de forage soumises désormais à de «fermes procédures», a souligné le responsable de l'exécutif local. L'étude des dossiers agricoles souhaitant le forage de forages d'irrigation est confiée à une commission de la direction des ressources en eau qui tient compte des sites d'interdiction de forage que sont les zones réservées à l'alimentation en eau potable ainsi que du degré de besoin des agriculteurs, a ajouté le wali. Il a

également fait savoir qu'à l'avenir, les cultures de certains fruits consommateurs d'eau comme les pastèques seront interdits comparativement à d'autres fruits, tout en continuant l'accompagnement des cultures céréalières et des légumes secs. Le wali a aussi exhorté les jeunes à investir dans les activités en relation avec l'agriculture, dont le stockage notamment, dans les futures zones d'activités en cours d'aménagement dans la wilaya. Apiculteurs, oléiculteurs, aviculteurs, myciculteurs et producteurs de fourrages verts ont participé à l'exposition. Les services agricoles ont souligné à l'occasion le «bond qualitatif» réalisé par la plasticulture qui exploite plus de 2.000 serres de production de légumes contre à peine une centaine il y a quelques années.

NAAMA: Vaccination de plus de 595.000 ovins et bovins contre différentes zoonoses

La campagne de vaccination contre les zoonoses a touché, dans la wilaya de Naama, 595.532 têtes du bétail depuis le début d'année en cours à fin août dernier, a-t-on appris de l'inspection vétérinaire relevant de la direction des Services agricoles (DSA).

Un total de 585.726 têtes ovines ont été vaccinées contre la clavelée et 9.806 têtes bovines contre la fièvre aphteuse. Cette opération a touché des exploitations de 2.700 éleveurs répartis à travers les 12 communes de la wilaya, a indiqué l'inspecteur vétérinaire de la wilaya, Redouane Aissaoui.

Cette opération a mobilisé 59 vétérinaires des secteurs public et privé pour assurer une couverture et un accompagnement sanitaires au cheptel à travers la wilaya.

L'inspection vétérinaire de la wilaya a programmé une action préventive inscrite dans le cadre du renforcement des moyens et des mécanismes de contrôle qui comporte, dans les prochains jours, la vaccination de plus de 1.000 têtes bovines contre la brucellose dans des zones où est concentré ce genre de ressource animale dont celle de Dzira (Ain Sefra).

Des mesures préventives dont le pré-



lèvement d'échantillons de sang pour des analyses seront effectuées.

La wilaya de Naama recense plus de 1,4 million de têtes ovines, plus de 88.000 têtes caprines et 36.000 têtes

bovines outre de petits troupeaux d'équidés soit 1200 têtes et 1069 têtes de camélidés, selon les dernières statistiques de l'inspection vétérinaire de la wilaya.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 27 morts durant une semaine en zones urbaines

Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 387 autres ont été blessées dans 319 accidents de la route enregistrés en une semaine dans les zones urbaines, a indiqué, jeudi, un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Le bilan des accidents de la circulation fait ressortir une hausse sensible des accidents de la circulation avec 54 accidents et 82 blessés.

Le nombre des décès a également augmenté de 20 cas, selon les mêmes statistiques. Le facteur humain



demeure la principale cause des accidents avec un taux dépassant les 96% en raison du non-respect de la dis-

taillance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue en sus d'autres facteurs liés au véhicule et à l'environnement. Dans ce cadre, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a réitéré son appel en direction des usagers de la route à plus de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route, à ne pas dépasser la vitesse limitée et à soumettre le véhicule au contrôle technique périodique, rappelant le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

SKIKDA: Plusieurs interventions pour aspirer les eaux de pluie

Les services de la protection civile de la wilaya de Skikda sont intervenus, depuis mercredi soir, pour aspirer les eaux pluviales à travers différentes régions du territoire, a-t-on appris jeudi de la cellule de la communication de la protection civile.

«Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour une intervention rapide pour pomper les eaux à travers les routes, les établissements scolaires et les entrées des immeubles», a précisé à l'APS cette même source.

Les agents de la protection civile sont intervenus depuis les premières heures

de la matinée pour absorber l'eau au sein de nombreux établissements scolaires pour permettre aux élèves de suivre leurs cours dans de bonnes conditions à l'instar du CEM Ibn Djebir à la cité des frères Saker, sis au centre-ville, et les écoles primaires Ahmed Mahbouche à Azzaba et Bouchebcheb Ali dans la commune de Kerker, a ajouté la même source. Les agents de la protection civile sont intervenus également pour pomper l'eau sur un kilomètre de long, au centre-ville de Kerker dans la daïra de Collo, ayant causé la fermeture de la voie considérée comme la

seule entrée de la ville de Collo. La commune d'El Harrouch a elle aussi enregistré une hausse du volume d'eau sur sa voie principale et à l'entrée des immeubles des communes de Skikda, d'El Harrouch et d'Azzaba, nécessitant aussi l'intervention de la protection civile, selon la même source.

Deux véhicules et un camion coincés dans le sable sur le chemin de wilaya (CW) 18 de la commune de Filfila, à proximité de la plage, ont été en outre secourus durant la nuit de mercredi à jeudi par les mêmes services, a-t-on signalé de même source.

ORAN: Saisie de 10 kg de kif traité

La brigade de recherche et d'intervention du service de la police judiciaire d'Oran a opéré, mercredi soir, la saisie de 10 kg de kif traité dans deux opérations distinctes, a-t-on appris jeudi du chef de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

La saisie a été opérée suite à des investigations sur l'activité d'un trafiquant de drogue, un repris de justice au niveau de hai Bouamama, qui a été arrêté et 9,53 kg de kif traité ont été découverts dans son domicile, a indiqué le commissaire de police Ariouat Salim lors d'une conférence de presse.

Les services de la police de la 2ème sûreté urbaine ont arrêté un autre trafiquant et saisi 398 grammes de kif traité en

plus d'armes blanches et une somme de 150.000 DA. Par ailleurs, la police d'Oran a arrêté un commerçant illicite en possession de 1.174 unités de pétards et de produits pyrotechniques de différents types, 3.897 paquets de cigarettes étrangères et 2.310 unités de produits de «chicha», selon la même source, qui a souligné qu'il s'agit de produits de contrebande Il a été procédé dans la même opération à la récupération de 929.000 DA, de 2.410 euros, de 3 dollars, de 2.030 dirhams marocains, 50 rials saoudiens, 15 dinars tunisiens et 5 dirhams émiratis.

Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre du mis en cause, qui sera présenté prochainement devant la justice.

SELON LA DGF: Une superficie de plus de 2.200 hectares touchée par le feu du 1^{er} juin au 3 octobre

Une superficie de 2.231,45 hectares a été parcourue par les feux de forêt durant la période allant du 1er juin au 3 octobre 2018, a indiqué jeudi la Direction générale des forêts (DGF) dans un communiqué.

Il a ainsi été enregistré 761 foyers ayant parcouru une superficie totale de 2.231,45 hectares (ha) composés de 953,55 ha de forêts, de 507,68 ha de maquis et de 770,22 ha de broussailles, soit une moyenne de 6 foyers/jour et une superficie de 2,93 ha/foyer, détaille la même source. La DGF indique que la région la plus touchée par les feux de forêts est celle de l'Est avec 1.105,08 ha et 154 foyers, suivie du Centre (811,36 ha, 423 foyers) et de l'Ouest (315,01 ha, 184 foyers).

Sur la même période de l'année 2017, la DGF avait enregistré 2.791 foyers ayant parcouru une superficie totale de 53.603 ha dont 28.690 ha en forêts. Par ailleurs, pour la semaine allant du 27 septembre au 3 octobre 2018, il a été enregistré 18 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie totale de 25,42 ha ayant affecté une superficie de 11,89 ha de forêts, de 3,25 ha de maquis et de 10,28 ha de broussailles, soit une moyenne de trois (3) foyers/jour et une superficie de 1,41 ha/foyer.

Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1er juin 2018 sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre en cours. En raison des risques persistants durant cette période, la DGF fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

EL-BAYADH: Saisie de plus d'un demi-quintal de kif traité et 1930 psychotropes

Les services de la sûreté de la wilaya d'El Bayadh ont procédé, dernièrement, à la saisie d'un demi quintal de kif traité, une quantité de 1.930 comprimés GAPS 0099 2 FoT 250 de psychotropes et arrêté 6 individus dans deux opérations distinctes, a-t-on appris jeudi de ce service. La première opération concernant le kif traité a été menée par les éléments du service de la police judiciaire suite à des informations faisant état d'un réseau criminel activant dans la région sud-ouest du pays et spécialisé dans le trafic et le transport de drogue. Un plan a été mis au point et permis d'arrêter les membres de ce réseau composé de cinq éléments sur une route traversant la région d'El Banoud (extrême sud de la wilaya d'El Bayadh). Ces mis en cause étaient en possession de 39 kg de kif traité. Après prolongement de leur compétence aux wilayas d'Adrar et de Béchar, les services de la police ont procédé à la saisie d'une autre quantité de kif traité estimée à 12 kg.

Cette opération s'est soldée par la saisie de trois véhicules utilisés dans le transport de la drogue outre la saisie d'une somme d'argent et de téléphones portables.

Les personnes inculpées doivent être présentées devant le procureur de la république près le tribunal de Labiodh Sidi Cheikh, selon la même source. Par ailleurs, ces mêmes services de police ont arrêté une personne en possession de 1.930 comprimés de psychotropes au niveau d'un quartier d'El Bayadh.

Suite à un appel téléphonique signalant la présence d'un jeune dealer de la drogue en milieu juvénile, le mis en cause a été arrêté et son véhicule utilisé dans ses déplacements a été saisi. Le mis en cause sera présenté devant le procureur de la république près le tribunal d'El Bayadh pour décider de son sort.

AFRIQUE DU SUD: 300 personnes blessées dans la collision de 2 trains



Au moins 300 personnes ont été blessées jeudi soir dans la collision de deux trains survenue à Kempton Park, en Afrique du Sud. Jeudi jusqu'à 23h30, aucun décès n'a été signalé.

«Environ 300 personnes ont été blessées, et certains usagers ont été grièvement blessés, mais aucun blessé n'est dans un état

critique», a déclaré jeudi soir Lillian Mofokeng, la porte-parole de l'opérateur Metrorail dans la province du Gauteng.

Selon la porte-parole, le train, étant défectueux, est entré en collision avec un autre train à l'arrêt.

Les passagers blessés ont été transportés dans plusieurs hôpitaux locaux.

JAPON: Un séisme de magnitude 5,3 secoue la préfecture d'Hokkaido, pas d'alerte au tsunami

Un tremblement de terre d'une magnitude provisoire de 5,3 a secoué vendredi la préfecture d'Hokkaido, dans le nord-est du Japon, selon l'Agence météorologique japonaise.

La secousse est survenue à 8h58 heure locale, son épicer se trouvant à une latitude de 42,6 degrés nord et à une longitude de

142,0 degrés est et son foyer à une profondeur de 30 km.

Le séisme a atteint 5/7 sur l'échelle d'intensité sismique japonaise dans certaines parties de la préfecture.

Aucun dégât majeur et aucune blessure n'ont été rapportés jusqu'à présent, et aucune alerte au tsunami n'a été émise.

BURKINA FASO: Au moins 6 soldats tués dans l'explosion d'un engin artisanal

Au moins six soldats burkinabè ont été tués jeudi dans l'explosion d'un engin artisanal dans l'est du Burkina Faso, au lendemain d'une attaque contre un détachement de la gendarmerie qui a fait un mort, a-t-on indiqué de sources sécuritaires. «Dans la matinée du jeudi 4 octobre, un véhicule militaire a sauté sur un engin explosif artisanal entre Gayéri et Foutouri (est). L'explosion de l'engin improvisé, au passage du véhicule de l'armée de terre, a occasionné la mort de six soldats et fait plusieurs blessés graves», a déclaré l'une des sources citée par l'AFP.

Une autre source sécuritaire a confirmé le bilan, précisant qu'«trois blessés dans un état critique» ont été transférés à Fada N'Gourma, chef lieu de la région de l'Est, pour être évacués à Ouagadougou, la capitale. Une

«opération de ratissage est en cours», a-t-elle indiqué. Mercredi soir, un gendarme a été tué et un autre blessé à la jambe dans une attaque contre un détachement de la gendarmerie à Inata, dans le nord du pays, où trois personnes dont un Indien et un Sud-Africain, avaient été enlevées, fin septembre.

Le Burkina Faso est le théâtre d'attaques terroristes régulières depuis le premier trimestre 2015. Le Nord et l'Est sont particulièrement touchés et Ouagadougou, la capitale, a été frappée à trois reprises.

Le 26 septembre, huit soldats avaient perdu la vie en sautant sur un engin explosif artisanal, dans le Nord, près de Djibo. Selon un bilan officiel établi mi-septembre, les attaques ont fait 118 morts: 70 civils et 48 membres des services de sécurité.

CHINE: 9 personnes portées disparues après la chute d'un caisson dans l'est du pays

Neuf personnes sont toujours portées disparues après qu'un caisson utilisé à contrebalancer le poids d'un bateau a chuté et coulé dans la mer mercredi dans la ville de Rizhao de la province du Shandong (est), ont annoncé jeudi les autorités locales.

«Mercredi à environ 13h50, le caisson en question s'est renversé lorsqu'un bateau se désarmait

dans le terminal des matières premières d'une entreprise sidérurgique locale. Onze ouvriers à bord sont tombés à l'eau et deux d'entre eux ont été sauvés par la suite», a rapporté la même source. Les autorités locales ont envoyé des bateaux et des plongeurs sur place pour participer aux opérations de recherche et de secours qui sont encore en cours.

RUSSIE: 13 morts dans un accident de la route

13 personnes ont trouvé la mort vendredi dans un violent accident de la route survenu au nord de la Russie. Quatre autres personnes ont été blessées, dont deux grièvement dans cet accident survenu suite à une collision de deux bus dans la région de Kalininsky au nord-ouest du pays, selon le ministère des Situations d'urgence. Une enquête a été ouverte pour élucider les circonstances de cet accident, les données préliminaires suggérant qu'il est dû à la vitesse et les mauvaises conditions météorologiques, ajoute la même source.

CHINE: L'observatoire national renouvelle une alerte bleue au typhon Kong-rey

L'observatoire national de la Chine a renouvelé jeudi matin une alerte bleue au typhon Kong-rey, qui devrait apporter des vents violents dans certaines parties du sud-est de la Chine. L'œil de Kong-rey, le 25e typhon de l'année, a été situé dans l'océan Pacifique à environ 380 kilomètres au sud de Naha, dans la préfecture d'Okinawa au Japon, jeudi à 5h00, selon le Centre météorologique national (CMN). Il continuera de se déplacer vers le nord-ouest à une vitesse de 20 km/h et devrait faiblir à l'approche de la mer de Chine orientale, a fait remarquer le CMN. Des régions telles que le Fujian, le Zhejiang et Taiwan connaîtront des vents violents jeudi et vendredi sous l'influence de Kong-rey et d'un air froid. La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

ÉTHIOPIE: Un policier tue 2 de ses collègues avant d'être abattu

Deux policiers ont été tués par leur collègue ivre qui a été aussi abattu, jeudi à Addis-Abeba, a annoncé le groupe de radio-télévision Fana Broadcasting Corporation. Le meurtre s'est produit dans un quartier du centre de la capitale éthiopienne.

Bien que les violences à caractère ethnique sont en augmentation dans ce pays, mais la police n'a pas mentionné ce genre de motivation pour expliquer le geste du policier. Les artères de Bole, un quartier du centre de la capitale où se sont déroulés les tirs, ont été bloquées par la police, ont rapporté les médias.

INDONÉSIE: Plus de 1.000 personnes encore disparues après le séisme et le tsunami



L'agence de gestion des secours indonésienne estime que plus de 1.000 personnes sont encore présumées disparues après le séisme et le tsunami qui ont frappé l'ouest de l'île des Célèbes vendredi dernier faisant plus de 1.500 morts.

«Nous estimons que plus de 1.000 maisons ont été ensevelies, donc il y a probablement encore plus de 1.000 disparus» dans le quartier de Balaroa, à Palu, a indiqué vendredi, Yusuf Latif, porte-parole de l'agence.

Même s'il y a une possibilité que certains aient réussi à sortir, a-t-il ajouté.

Sept jours après la catastrophe meurtrière qui a dévasté la région de Palu, localité de 350.000 habitants sur la côte ouest de l'île, le bilan n'en finit pas de monter.

Le porte-parole de l'armée à Palu, Muhammad Thohir, a fait état de 1.558 morts dus au séisme de magnitude 7,5 suivi d'une vague meurtrière.

Les autorités craignent que beaucoup de victimes ne soient

restées prisonnières du vaste complexe résidentiel gouvernemental de Balaroa, dans la banlieue de Palu, où les bâtiments ont été rasés et la terre s'est un temps «liquéfiée».

Après des jours d'attente, l'aide internationale a commencé à arriver au compte goutte dans la zone où près de 200.000 personnes ont un besoin urgent d'aide humanitaire.

Les voies d'accès et l'aéroport sont très endommagés et ralentissent sa progression.

Les survivants ont pillé les magasins pour s'emparer de vivres.

Et après les avoir toléré initialement, la police arrête à présent les pillleurs et a prévenu qu'elle tirerait sur ceux qui seraient pris à voler.

Les autorités s'étaient fixées initialement jusqu'à vendredi pour tenter de retrouver des survivants prisonniers des décombres. Même si une semaine après la catastrophe destructrice les chances de sortir des rescapés sont minimales.

TUNISIE: Un 2^e militaire succombe à ses blessures dans l'explosion d'une mine



Un deuxième militaire a succombé à ses blessures suite à l'explosion d'une mine terrestre sur les hauteurs du Mont Chaâmbi relevant du gouvernorat de Kasserine en Tunisie au passage de leur véhicule, a rapporté jeudi l'agence de presse tunisienne Tap, citant une source médicale.

Les cinq autres militaires blessés, et transférés vers l'hôpital régional de Kasserine sont dans un état stationnaire, a indiqué l'agence. L'un d'entre eux, serait toutefois, dans «un état critique».

L'explosion s'est produite selon la même source, «dans la zone militaire fermée» au Mont Chaâmbi lorsque les unités étaient en patrouille de routine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Le ministère tunisien de la Défense a fait état d'un militaire mort et deux autres blessés suite à l'explosion de la mine terrestre implantée par des terroristes dans les hauteurs de la province

de Kasserine, au centre-ouest de la Tunisie.

Le porte-parole du ministère, Mohamed Zekri, a précisé mercredi, que l'explosion a eu lieu alors qu'une unité militaire était en patrouille de routine dans le cadre de la lutte contre les menaces terroristes. «Les deux soldats ayant échappé à la mort à l'issue de l'explosion sont touchés au niveau du dos pour le premier et au niveau de la jambe gauche pour le second», a précisé Zekri.

Fin septembre écoulé, deux frères ont été tués dans l'explosion d'une mine terrestre dans le gouvernorat de Kasserine, selon un communiqué du ministère tunisien de la Défense, repris par les médias. Les deux victimes qui étaient à bord d'un camion léger, ont trouvé la mort lors de l'explosion d'une mine au passage de leur véhicule dans la région de Bouhaya à Feriana relevant de la zone militaire tampon au mont Chaâmbi à Kasserine.

SALON NATIONAL SUR LE CANCER: Hasbellaoui : «Appel à la création d'une fédération des associations arabes de lutte contre le cancer »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a appelé jeudi, les associations nationales de lutte contre le cancer, à la nécessité de créer une fédération des associations arabes de lutte contre le cancer.

Donnant le coup d'envoi de la deuxième édition du salon national d'information sur le cancer, prévue jusqu'au samedi prochain, coïncidant avec la célébration du mois mondial de lutte contre le cancer du sein, M.

Hasbellaoui a proposé aux associations algériennes d'œuvrer avec les associations arabes présentes au salon, en vue de réfléchir à la création d'une fédération des associations arabes de lutte contre le cancer, en vue de transmettre les préoccupations et les besoins du malade arabe aux organisations internationales.

Le ministre a indiqué que l'organisation mondiale de la santé (OMS) avait grand besoin de ce type de fédération aux niveaux continental et arabe, pour représenter les malades atteints de cancer, car les gouvernements ne peuvent pas lutter seuls contre cette maladie.

Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali a mis l'accent sur le rôle que peuvent jouer ces groupements aux niveaux continental et arabe, d'autant que «chaque pays peut en bénéficier ou faire bénéficier les autres, tout en assurant le bien-être du malade».

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a mis en avant, pour sa part, le rôle important de la presse dans la sensibilisation des citoyens aux risques du cancer, appelant à l'exploitation des réseaux sociaux pour transmettre le message et prévenir contre tout type de cancer notamment celui du sein.

Prendent part à ce salon des associations de plusieurs pays, à savoir: la Tunisie, le Maroc, le Soudan, l'Égypte, la Jordanie et l'Irak.

Une conférence scientifique intitulée «le progrès réalisé dans la mise en œuvre du plan de prise en



charge du cancer 2015-2019», sera organisée lors de ce salon, outre plusieurs interventions sur le mouvement associatif et l'échange d'expériences de certains pays arabes invités.

Le salon compte plusieurs espaces scientifiques relatifs à «l'information, l'orientation et la promotion d'un mode de vie sain, le dépistage et le diagnostic précoce, outre des espaces pour les établissements directement liés à la prise en charge des malades atteints de cancer, dont les centres anti-cancer, l'Institut national de santé publique (INSP), le laboratoire national de contrôle des produits pharmaceutiques et la pharmacie centrale des hôpitaux, outre d'autres partenaires.

«Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du plan anti-cancer »

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé jeudi à Alger qu'il restait encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs tracés dans le cadre du plan anti-cancer.

Dans son allocution à l'occasion de la célébration du mois international «Octobre rose» pour la lutte contre le cancer du sein, M. Hasbellaoui a précisé qu'en dépit des acquis réalisés ayant contribué à l'amélioration des conditions pour les citoyens afin de béné-

ficier d'un traitement du cancer, «il reste encore beaucoup à faire pour atteindre tous les objectifs tracés dans le cadre du plan anti-cancer décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

A l'occasion de la deuxième édition du salon national d'information sur le cancer, M.

Hasbellaoui a appelé tous les secteurs concernés et les différents acteurs à «doubler d'effort et à poursuivre l'opération de coordination et de concertation concernant tous les axes stratégiques inclus dans ce plan national anti-cancer 2015-2019».

Il a souligné qu'«Octobre rose» et le salon national anti-cancer étaient «une véritable opportunité» pour réaffirmer la volonté de mettre en place tous les moyens, mobiliser toutes les capacités et exploiter tous les moyens de traitement.

M. Hasbellaoui a rappelé, à ce titre, les acquis de l'Etat au titre du Plan national anti-cancer, notamment l'amélioration des offres de traitement en matière de chimiothérapie et de radiothérapie, révélant que grâce aux efforts déployés, il a été procédé à la création de «41 services et 77 unités de chimiothérapie à travers les différentes régions du pays, outre la mise en service de 37 accélérateurs dont 10 accélérateurs dans le secteur privé, en attendant la réception de

12 nouveaux autres accélérateurs avant la fin de l'année en cours».

M. Hasbellaoui a annoncé la réception avant fin 2018, de centres anti-cancer «d'El Oued et Bechar» et «d'Adrar et Tizi-Ouzou», soulignant la nécessité de saluer les efforts déployés par l'Etat pour garantir la disponibilité des médicaments, citant dans ce cadre toutes les affectations consacrées à l'approvisionnement des établissements sanitaires, des médicaments et des équipements nécessaires pour le traitement des malades atteints de cancer.

«Les dépenses consacrées aux médicaments destinés au traitement de cette maladie représentent 60% du total du chiffre d'affaires enregistré par la pharmacie centrale des hôpitaux», a-t-il ajouté.

Concernant la prévention, le ministre a fait état de la mise en place d'un plan soutenu par des mécanismes juridiques et organisationnels de lutte contre les facteurs de risque, tels que le tabagisme, l'alcoolisme et la toxicomanie, outre la sensibilisation quant à la nécessité d'avoir une bonne hygiène de vie.

Pour ce qui est de l'amélioration et du renforcement du système d'information sanitaire, le ministre a rappelé que son département avait mis en place des fichiers pour le cancer qui seront raccordés à un réseau national.

A cette occasion, un film documentaire sur les réalisations de l'Algérie durant les dix dernières années, en matière de lutte contre le cancer a été projeté.

Ont pris part à l'ouverture du salon, les ministres de la Communication, Djamel Kaouane et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, ainsi que des représentants d'associations de plusieurs pays et les ambassadeurs des pays arabes accrédités en Algérie.

ONU-ALGÉRIE Le représentant du SNU félicite l'Algérie pour ses efforts en matière de santé

Le coordonnateur résident du Système des Nations-unies (SNU), Eric Overvest, a félicité, jeudi à Alger, l'Algérie pour ses efforts en matière de système de santé et de couverture sanitaire, réitérant l'appui «indéfectible» de son organisation pour l'aider à relever les défis.

«Nous félicitons l'Algérie pour ses très nombreux acquis en matière de système de santé, de couverture sanitaire universelle, de réduction de la mortalité infantile, de la mortalité maternelle, de réduction voire l'éradication de certaines maladies contrôlables par la vaccination», a-t-il déclaré, à l'occasion du Salon d'information sur le cancer (SICAN 2018) et la célébration d'«Octobre Rose».

Il a dans ce cadre, réitéré l'appui «indéfectible» de son organisation pour accompagner l'Algérie à poursuivre ces efforts et relever les défis, estimant qu'à travers la mise en place de son Plan national cancer, l'Algérie s'est engagée dans cette lutte et mis tous les moyens humains et matériels pour relever le défi.

Ces efforts doivent être, toutefois, soutenus, a déclaré M. Overvest, pour maintenir les acquis et relever les nouveaux défis en matière de maladies non transmissibles notamment devant l'amélioration de l'espérance de vie avec une population de personnes âgées de plus en plus grandissante, période à laquelle se multiplie l'apparition des maladies non transmissibles, a-t-il dit. Le représentant du SNU en Algérie a en outre, fait remarquer que le «fardeau mondial» des maladies non transmissibles (MNT) constitue un «défi majeur» pour la santé publique et le développement dans le monde.

«L'ampleur des souffrances humaines causées par les MNT est inacceptable car certaines de ces maladies peuvent être évitées», a-t-il indiqué, rappelant que les dirigeants mondiaux ont décidé, lors de la 3ème réunion de Haut niveau de l'ONU sur les MNT tenue à New York en septembre dernier, d'assumer personnellement la responsabilité des efforts déployés par leurs pays respectifs pour prévenir et traiter les MNT.

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr Bla François Nguessan a estimé que l'Algérie se voit confrontée, depuis quelques années, à la progression des MNT notamment le cancer, malgré les «progrès considérables» accomplis notamment en matière de couverture sanitaire universelle, et l'éradication d'un certain nombre de pathologies à protection vaccinale.

Il a souligné que le Plan national cancer dont dispose l'Algérie depuis 2015 a permis «des avancées considérables» en matière de dépistage et de prise en charge, mais «beaucoup reste à faire pour vaincre le cancer dont la lutte ne dépend pas seulement du secteur de la santé».

M. Nguessan a fait remarquer, à ce propos, que «l'investissement dans la lutte contre les facteurs de risque des MNT est un investissement sûr, et permet de sauver des vies en dépensant moins».

Évoquant le cancer du sein, le même responsable a fait savoir que l'OMS encourage la mise en place de programmes complets de lutte contre ce type de maladie dans le cadre des plans nationaux de lutte contre le cancer, précisant néanmoins, que le dépistage par mammographies «est très coûteux et n'est envisageable que dans des pays disposant d'une bonne infrastructure médicale et qui ont les moyens de mettre en place un programme à long terme comme en est le cas de l'Algérie», a-t-il dit.

SELON DES SPÉCIALISTES: «Le dépistage précoce pour diminuer la fréquence des cancers colorectaux en Algérie»

La détection précoce des cancers colorectaux et le dépistage des populations, figurent parmi les solutions clés permettant la diminution de la fréquence en constante augmentation de cette maladie en Algérie, est estimé, jeudi soir à Constantine, des spécialistes à l'ouverture des 14èmes Journées internationales de cancérologie de Constantine (JICC).

Les cancers digestifs, représentés essentiellement par le cancer colorectal, gagnent du terrain en Algérie, avec une augmentation annuelle de 7% de cas signalés s'agissant du cancer colorectal,

d'où l'importance d'engager un «véritable chantier de prévention et de dépistage à intégrer dans un protocole scientifique», a estimé Pr Assia Bensalem, présidente des JICC.

Insistant sur l'importance d'engager un programme d'information et de sensibilisation grand public sur les changements nutritionnels et ses conséquences, à moyen et long terme, la même intervenante a fait état d'une «ascension inquiétante» du cancer colorectal en Algérie, premier cancer chez l'homme après celui des poumons et le deuxième chez la femme

après le cancer du sein. Face à cet enjeu majeur de santé publique, le dépistage «précoce et organisé permet d'augmenter significativement les chances de guérison des patients, a considéré la même intervenante, ajoutant que «beaucoup reste à faire pour pallier aux insuffisances en matière de prise en charge depuis la détection précoce jusqu'au suivi et l'accompagnement des malades». Mettant l'accent sur l'importance du plan national de lutte contre le cancer dans la prise en charge de cette maladie, Pr Bensalem a fait état de 250 cas de cancer colorectal traités

par an en Algérie, un chiffre appelé à s'améliorer au fur et à mesure de la mise en application des études et des réflexions élaborées par les spécialistes.

La réussite du traitement repose en grande partie sur la précocité du diagnostic, a soutenu le président de la Société algérienne d'oncologie médicale (SAOM), Pr Kamel Bouzid, qui a mis en garde contre le changement du mode de vie, le tabagisme, l'inactivité, la consommation de l'alcool, l'utilisation des pesticides et l'obésité.

NUTRITION

Zoom sur... la moutarde

Elle relève savamment salades et plats avec une pointe de piquant. Mais comment s'y retrouver entre des produits proches mais forts différents sur le plan de leur composition et de leur valeur nutritionnelle ?

La moutarde, c'est quoi exactement ?

Fabriquée il y a déjà 3 000 ans en Chine, elle est élaborée à partir des graines d'une crucifère. Macérées dans un mélange (vin, moût de raisin, vinaigre, eau), elles sont broyées puis tamisées, de façon à obtenir un aspect crémeux jaune. En France, elle a fait son entrée à la table des ducs de Bourgogne au XIV^e siècle, et sa fabrication est réglementée depuis l'an 1390 !

Peut-on y être allergique ?

C'est la quatrième allergie chez l'enfant, et elle se déclare généralement avant 3 ans, sans doute suite à une exposition in utero ou précoce (certains petits pots pour bébé en contiennent, sous le terme « épices » ou « condiment »). Elle disparaît vers l'âge de 7 ans dans la moitié des cas. Chez l'adulte, on peut avoir des réactions violentes type choc anaphylactique (réaction allergique grave). Certaines moutardes contiennent des sulfites – en fait des conservateurs (E 220 à E 228) – qui peuvent déclencher des réactions d'intolérance (maux de tête, démangeaisons) chez les personnes sensibles. La grande majorité des sulfites de notre alimentation (plus de 70%) est apportée par le vin mais si vous êtes concerné, choisissez des moutardes bio, ou garanties sans additif ni conservateur.

Forte, douce, à l'ancienne... Quelles différences ?

• La moutarde de Dijon est obtenue à partir de deux types de graines uniquement : les noires et/ou les brunes. C'est la seule à bénéficier des appellations « forte » ou « ex-



traforte ». La moutarde douce est faite avec les mêmes graines, ainsi que la moutarde blanche, moins piquante.

Elle peut contenir des sucres (saccharose ou dextrose).

La moutarde à l'ancienne est élaborée avec des graines simplement broyées grossièrement après macération. Elle est naturellement moins piquante que la moutarde « fine ».

Est-ce un condiment light ?

Siles moutardes de Dijon et à l'ancienne sont naturellement « light » (environ 150 Cal pour 100 g, soit 7,5 Cal par cuillère de 5 g, avec 0,5 g de gras), d'autres contiennent des ajouts d'huile assez impressionnants. Ainsi, la « mi-forte » d'Amora accuse

33 g de graisses pour 100 g, et la « Fins gourmets » de Maille, 44 g pour 100 g ! Idem pour la « veloutée douce et onctueuse » (Maille), où la moutarde ne représente que 35 % de la composition, immédiatement suivie d'huile. Vérifiez les ingrédients pour être sûr que vous n'achetez pas un produit proche d'une mayonnaise ! Et n'abusez pas des quantités, c'est un produit très salé.

Pourquoi ça pique ?

À cause d'une réaction chimique lors du broyage entre des composés de la graine et le liquide. Selon les variétés, le piquant sera plus ou moins prononcé... Comme il s'agit d'un composé volatil, mieux vaut conserver la moutarde au réfrigérateur, dans un pot fermé. De même, le piquant disparaît après cuisson.



Nutella : on fait le point

Ces derniers jours, le Nutella a fait polémique. Trop gras, trop sucré, faut-il lancer une campagne de prévention ?

Le célèbre pot de Nutella était dans le collimateur de l'Union européenne. Les gouvernements s'apprent à promulguer de nouvelles normes dans le cadre de la lutte contre l'obésité. Le doigt est donc pointé sur notre pâte à tartiner préférée composée à plus de 60% de sucre et d'huile de palme, ce qui est loin d'être conforme aux dites normes nutritionnelles.

Entre 100 000 et 230 000 tonnes vendues par an, le délicieux Nutella

provoquerait un sentiment de dépendance. Comme le tabac. Alors la nouvelle idée ? Mettre une étiquette «Produit dangereux pour la santé», un peu comme les paquets de cigarettes tentent de sensibiliser les fumeurs, tant bien que mal.

Certes, la publicité vous montre des enfants et heureux et faisant le plein d'énergie. Les caractéristiques nutritionnelles nécessitent une loupe pour être décryptées sur un pot... Mais la population n'est-elle pas avertie, dans le fond, des dangers réels ?

Prévenir les consommateurs changerait-il quelque chose ? La

mise en garde concernant la cigarette ne fait pas forcément ses preuves. Les gens conscients du danger sont ceux qui mangent du Nutella de façon modérée. Quant aux plus gourmands, ils passeront au-dessus du message, non ?

Mais rassurons-nous : la majorité des députés ont rejeté la proposition de l'étiquette de signalisation. Une façon de faire marche-arrière ? Finalement, la nouvelle réglementation fera l'objet d'une deuxième lecture et sera voté en 2011.

En attendant, faites-vous plaisir mais n'abusez pas...

Le fructose ajouté serait responsable de dommages au foie

Une nouvelle étude met de nouveau en question les bénéfices du fructose, des produits laitiers, desserts lactés, produits laitiers. Elle est notée sur l'emballage et indique la date après laquelle il ne faut pas consommer les denrées. Attention cette date n'est valable tant que le produit est fermé. Une fois le produit entamé, sa date de péremption est réduite, il faut donc le manger rapidement.

Alors que nous pressions avoir la conscience tranquille en remplaçant le sucre par du fructose, une nouvelle étude, publiée dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*, nous alerte sur les effets néfastes de cet aliment controversé. Ce sucre simple est naturellement présent dans les fruits frais et secs, les légumes, le miel, les vins doux, les sirops d'agave ou d'érable, mais c'est sa version modifiée, présente dans la plupart des produits transformés avec sucre ajouté, qui est mis en cause.

Selon les chercheurs du Wake Forest Baptist Medical Center, le fructose serait responsable de dommages au foie. Les scientifiques ont mené des tests sur des singes. Après six semaines de régime riche en fructose, le nombre de dommages au foie a doublé par rapport au groupe de singes nourri normalement. En effet, les sucres ajoutés favorisent la sortie des bactéries des intestins vers le sang, ce qui endommage sérieusement le foie, expliquent les chercheurs.

Diabète et obésité. Les auteurs de l'étude mettent l'accent sur la vitesse à laquelle le foie est abîmé, rappelant que six semaines chez le singe équivalent à trois mois chez les êtres humains. Cette nouvelle étude vient s'ajouter à d'autres, menées par la même équipe, durant lesquelles un lien entre le fructose et certaines maladies comme le diabète et l'obésité a été établi.

Une prochaine étude portant sur un comparatif entre le fructose et du glucose sur le long terme est déjà programmée.

© iStockphoto.com

CONSERVATION DES ALIMENTS :

Testez vos connaissances !

DLC, DLUO, risques sanitaires, conservation des aliments... Faites le point sur vos connaissances en hygiène alimentaire.

Qu'est-ce qu'une DLC ?

La DLC, la date limite de consommation est utilisée pour les produits périssables (viandes, desserts lactés, produits laitiers). Elle est notée sur l'emballage et indique la date après laquelle il ne faut pas consommer les denrées. Attention cette date n'est valable tant que le produit est fermé. Une fois le produit entamé, sa date de péremption est réduite, il faut donc le manger rapidement.

Qu'est-ce qu'une DLUO ?

La DLUO, la date limite d'utilisation optimale est utilisée pour les produits « stables » (épicerie, pâtes, conserve, aliments congelés, jus de fruits). Au-delà de cette date, les denrées ne présentent aucun risque pour les consommateurs mais perdent petit à petit leurs qualités nutritionnelles (vitamines) et organoleptiques (goût, aspect, couleur et consistance).

Est-ce dangereux de consommer un produit dont la DLUO est dépassée ?

Non, la DLUO signifie « à consommer de préférence avant ». Dépasser la DLUO ne présente aucun risque sanitaire. Mais, attention, cette date est valable tant que le produit n'est pas ouvert. Faites particulièrement attention aux jus de fruits frais, à la crème fraîche UHT et au lait. Le lait stérilisé se boit jusqu'à la DLUO, puis 3 jours après ouverture. La crème stérilisée jusqu'à 5 jours et les jus de fruits frais quelques jours (se référer aux recommandations du producteur). Il est impératif de ne jamais consommer le contenu d'une brique si elle est gonflée.



Une confiture « allégée en sucre » se conserve-t-elle moins bien qu'une confiture classique ?

Oui. Le sucre, comme le sel, est un conservateur. Il n'est pas nécessaire de conserver une confiture traditionnelle au frigo. En revanche, c'est indispensable pour la confiture light qui se garde moins bien. Si votre confiture se recouvre d'une couche de moisie, elle est encore consommable. Otez juste la partie abîmée.

La conservation des yaourts est-elle spéciale ?

Les yaourts au lait fermenté sont des aliments frais moins fragiles, car riches en bac-

téries lactiques. Même au moment de l'achat, ils sont protégés par ces bactéries et sont donc moins sensibles à l'attaque de bactéries contagieuses. S'il est recommandé de consommer un yaourt avant sa DLC, vous pouvez exceptionnellement le manger un peu après la date limite. En revanche, respectez les règles de consommation pour les enfants, les personnes âgées et les personnes malades. Attention, cette particularité ne s'applique absolument pas aux desserts lactés.

Est-ce facile de détecter les bactéries ?

Non, car la présence des bactéries mêmes dangereuses n'altère ni le goût, ni l'aspect des aliments contaminés.

Vitamines C et E : Les suppléments atténuent la réponse musculaire

Des chercheurs norvégiens estiment que certains suppléments de vitamines pourraient altérer la façon dont les muscles répondent aux exercices d'endurance. Des résultats contestés par une partie de la communauté scientifique.

Certains suppléments de vitamines, notamment les vitamines C et E, pourraient rendre les épreuves d'endurance plus difficiles, selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'École norvégienne des sciences du sport à Oslo. Ces produits doivent être utilisés avec précaution car ils peuvent atténuer la façon dont les muscles répondent à l'exercice, expliquent les experts dans la revue *The Journal of Physiology*. Au cours d'un essai de 11 semaines, les 54 participants à l'étude ont reçu une dose de 1 000 mg de vitamine C et 235 mg de vitamine E ou une pilule de sucre. Ils se sont entraînés jusqu'à quatre fois par semaine et rapportent à BBC News. Dans les tests de vitesse sur 20 mètres, aucune différence n'a été observée par les

chercheurs. Par contre, des échantillons de sang et les résultats des biopsies des tissus des sportifs laissent entrevoir des différences au niveau du développement intérieur des muscles.

«Chaque cellule musculaire contient de nombreuses mitochondries qui lui confèrent de l'énergie. Les personnes qui prennent des suppléments de vitamines semblent produire moins de mitochondries par rapport à la quantité nécessaire pour faire face à la demande croissante des muscles», explique BBC News.

Une étude qui divise

Certains chercheurs, comme Mike Gleeson, professeur de biochimie à l'université de Loughborough, ne sont pas convaincus par ces travaux. Selon lui, le facteur qui joue un rôle majeur dans la performance sportive est la vitesse avec laquelle le cœur et les muscles reçoivent font de recruter l'oxygène jusqu'aux muscles, pas les mitochondries. D'autres, comme le docteur Emma Der-



byshire du service d'information de la santé, ajoutent que les bénéfices de ces suppléments ont été prouvés scientifiquement.

«Adopter une alimentation aussi saine que possible est très important pour les sportifs et les athlètes. Cependant, en cas de programme d'entraînement intense, en particulier chez les per-

sonnes qui pratiquent un sport d'endurance, bien manger peut se révéler difficile. Un supplément en multivitamines et en minéraux fournit un moyen d'apporter ces nutriments essentiels, y compris la vitamine C et E, tout en suivant les lignes directrices recommandées expliquée à BBC News.

LIBYE:

Un groupe armé livre le port maritime de Tripoli au gouvernement libyen



Un groupe armé a restitué le port maritime de Tripoli au gouvernement libyen dans le cadre de nouvelles dispositions du gouvernement en matière de sécurité, a déclaré jeudi le ministère libyen de l'Intérieur.

Le port maritime a été restitué par le groupe armé Al-Nawasi, l'un des plus grands groupes armés, qui contrôle un certain nombre de bâtiments publics dans la capitale, a fait remarquer le ministère. Les nouvelles dispositions en matière de sécurité, qui visent à former des forces communes de la police et de l'armée à sécuriser Tripoli, ont été adoptées par le gouvernement le mois dernier lorsque la violence a éclaté dans la capitale libyenne entre les forces gouvernementales et plusieurs groupes armés.

Les combats ont duré près d'un mois, tuant et blessant des centaines de personnes, et ont contraint de nombreuses familles à fuir leurs maisons. Le 12 septembre, l'envoyé spécial des Nations Unies en Syrie, Ghassan Salamé, a annoncé le début de la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de sécurité.

ONU - CAMEROUN

Antonio Guterres appelle les électeurs camerounais à se rendre aux urnes pour le scrutin présidentiel

Le secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, a encouragé jeudi tous les Camerounais à exercer leur droit démocratique et a appelé à un processus pacifique, crédible et inclusif, lors de l'élection présidentielle prévue dimanche. «Le secrétaire général appelle toutes les parties prenantes à faire preuve de retenue avant, pendant et après les élections», a déclaré le porte-parole adjoint du chef de l'ONU, Farhan Haq, dans une déclaration à la presse.

Le secrétaire général «appelle également tous les candidats à résoudre tout grief lié au processus électoral par les voies légales et constitutionnelles établies», a ajouté le porte-parole adjoint. Le secrétaire général condamne toute menace de violence ou tout acte d'intimidation par quelque groupe que ce soit et réitère que tous les griefs doivent être résolus dans le cadre d'un dialogue inclusif.

Les Nations Unies sont prêtes à apporter un soutien à cet égard», selon la même source.

CÔTE D'IVOIRE:

Violences et actes de vandalisme pendant la campagne pour les élections locales

Des violences et des actes de vandalisme ont été signalés en Côte d'Ivoire pendant la campagne pour les élections municipales et régionales du 13 octobre prochain, a affirmé jeudi la Commission électorale indépendante (CEI).

A Lakota (sud), les deux candidats en lice aux municipales ont signalé de part et d'autre des incidents, notamment des passages à tabac de militants et des destructions d'affiches électorales. A Guiglo

(ouest), des partisans d'un candidat ont été violemment agressés et ses affiches arrachées. A en croire la CEI, il s'agit là «d'incidents mineurs isolés dans certaines circonscriptions électorales».

La commission a rappelé dans un communiqué que «tous les candidats sont libres de battre campagne dans le respect des dispositions légales en vigueur». La campagne électorale s'est ouverte le 28 septembre pour deux semaines. Avant son

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC:

La Minurso, «élément clé» pour parvenir à l'autodétermination du peuple sahraoui

Le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué que la Minurso demeure un élément fondamental des efforts des Nations Unies pour parvenir à une solution politique qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui, invitant à cet effet le Conseil de sécurité à prolonger le mandat de la mission d'une année.

«La Minurso demeure un élément clé des efforts de l'ONU pour parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au conflit au Sahara occidental, qui garantit l'autodétermination du peuple sahraoui», souligne Guterres dans les recommandations de son rapport préliminaire sur le Sahara Occidental, consulté par l'APS.

En réaffirmant le mandat de la Minurso, Guterres met fin à une polémique créée par le Maroc qui veut cantonner la mission onusienne dans le rôle de surveillance du cessez-le-feu. Guterres rappelle dans le chapitre du rapport consacré aux activités de la Minurso que «les interprétations divergentes du mandat de la mission continuent de poser un défi majeur à ses opérations». Le chef de l'ONU a demandé au Conseil de sécurité de prolonger le mandat de la Minurso d'une année, relevant son rôle dans la relance du processus politique au Sahara Occidental. «Le rôle de la Minurso a été déterminant pour permettre à mon envoyé personnel, grâce aux efforts intenses déployés au cours des six derniers mois, de réaliser des progrès notables dans la recherche d'une solution politique à la question du Sahara occidental», souligne Guterres. «Dès lors, je recommande au Conseil de proroger le mandat de la Minurso d'une année, jusqu'au 31 octobre 2019, afin d'accorder à mon envoyé personnel l'espace et le temps (nécessaires) pour créer les conditions requises à l'avancement du processus politique», écrit-il dans son rapport. Le SG de l'ONU, rappelle, à ce



titre, le large soutien apporté par le Conseil de sécurité à l'initiative de l'émissaire onusien d'inviter les parties au conflit à «une première série de négociations directes» à Genève.

Et soutient que «le maintien de conditions de paix et de stabilité sur le terrain est essentiel pour créer un climat propice à la reprise du processus politique», au point mort depuis 2012.

Les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, ont accepté de participer à ces premières discussions directes prévues les 4 et 5 décembre à Genève, indique Guterres.

Le Conseil de sécurité s'apprête à renouveler le mandat de la Minurso le 29 octobre prochain, inscrivant à son agenda deux séances de discussions sur la mission les 9 et 11 octobre.

La durée de la prorogation du mandat sera certainement au centre des

débats du Conseil cette année. Les Etats-Unis, ont précisé en avril dernier que l'écourttement du mandat de la mission vise à ramener les parties au conflit à la table des négociations dans un délai de six mois et à en finir avec le statut quo au Sahara Occidental.

Une démarche qui n'était pas du goût de la France, qui avait, alors déclaré, que le renouvellement de six mois devait rester une exception, avançant que le maintien d'un cadre annuel garantissait la stabilité des opérations de maintien de la paix.

Selon des sources proches du dossier, les Etats-Unis ne sont pas prêts à lâcher du lest sur cette question estimant que c'est le seul moyen d'appuyer le processus politique et de mettre fin à ce conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

ÉLECTIONS EN RD CONGO:

Visite d'une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU

Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU était attendue vendredi à Kinshasa à deux mois et demi des élections du 23 décembre, alors que la République démocratique du Congo demande le départ de la mission des Nations unies présente depuis 20 ans sur son sol.

Emmenée par l'ambassadeur de France aux Nations unies François Delattre, la délégation des 15 membres devrait rester jusqu'à dimanche dans la capitale congolaise. «Ils vont rencontrer le président, le Premier ministre, le ministre des Affaires étrangères, les par-

tis politiques, la commission électorale, la société civile, y compris des organisations religieuses et des associations de femmes», a indiqué à Kinshasa la Mission des Nations unies au Congo (Monusco). Le rendez-vous avec le président Joseph Kabila n'est pas formellement confirmé, a-t-on précisé. M. Kabila a réclamé la semaine dernière devant l'Assemblée générale annuelle des Nations unies «le début effectif et substantiel du retrait» des Casques bleus présents depuis 1999 son pays, affirmant le caractère «irréversible» du scrutin présidentiel prévu le 23

décembre. La chef de la Monusco Leila Zerrougui avait avancé que le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres viendrait en personne en juillet en RDC.

La visite avait été annulée, officiellement faute de disponibilité du président Kabila. La délégation est emmenée par trois co-présidents (France, chargée de l'élaboration des résolutions sur la RDC, Guinée-Equatoriale, désignée par l'Afrique, et Bolivie, présente en exercice) et cinq ambassadeurs (France, Koweït, Pologne, Pays-Bas, Suède), précise la Monusco.

Jusqu'à présent, la commission électorale a respecté quasi au jour près le calendrier électoral, et les partis d'opposition se cherchent un candidat unique sans parler de boycott de ces élections qui doivent organiser le départ du président Kabila après 18 ans de pouvoir. Mais des polémiques récurrentes pèsent sur le processus électoral: refus de la «machine à voter» par l'opposition et contestation du fichier électoral.

Par ailleurs, la violence persiste dans le Nord Kivu, particulièrement dans la région de Beni touchée par une épidémie d'Ebola.

ONU: La commission de décolonisation ouvre ses travaux à New York

La quatrième commission de l'ONU en charge des questions politiques spéciales et de la décolonisation a ouvert jeudi ses travaux à New York en approuvant un programme de travail pour la soixante-troisième session de l'Assemblée générale.

Ses travaux de fond débiteront, cependant, le 9 octobre avec la tenue d'un débat général sur toutes les questions relatives à la décolonisation qui va s'étaler jusqu'au 16 novembre dans le cadre duquel 155 pétitionnaires ont demandé à être entendus. Parmi les pétitionnaires figurent, le président de la Polynésie française, le ministre principal de Gibraltar, le Chef du gouvernement de Montserrat et le président de la Nouvelle-Calédonie.

En tout, 17 territoires non autonomes figurent à l'ordre du jour de la Commission, dont ceux du Sahara Occidental, des îles Turques et Caïques, et de Guam. La Commission examinera ensuite en novembre la situation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ainsi que le rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les



droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés.

Le président de la commission, Dee-Maxwell Saah Kemayah, du Liberia, élu par acclamation en début de séance après la démission de son prédécesseur, Lewis

Garseedah Brown, a rappelé que toutes les séances publiques de la Commission seront retransmises en direct sur le site de l'ONU et que les communiqués de presse résumant les délibérations de chaque séance seront publiés le jour même.

AUSTRALIE: L'Australie ferme le centre de détention de réfugiés de l'île Christmas

L'Australie a annoncé vendredi la fermeture d'un camp de rétention pour demandeurs d'asile situé sur l'île Christmas, dans l'océan Indien.

Canberra est vivement critiqué pour cette politique très restrictive mise en oeuvre fin 2013 par les conservateurs et qui consiste à repousser systématiquement les bateaux tentant de gagner illégalement ses côtes.

Les migrants qui y parviennent sont relégués pour des durées indéterminées dans des camps de rétention sur l'île de Manus, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, sur la minuscule île du Pacifique de Nauru, ou sur l'île Christmas, le temps que leur demande d'asile soit instruite. «Le centre (de détention de l'île Christmas) est désormais fermé, la trentaine de détenus qui s'y trouvaient toujours ont été transférés ce week-end dans des installations d'Australie continentale», a déclaré David Coleman, porte-parole du ministère de l'Immigration.

L'île Christmas se trouve à 2.300 kilomètres au nord-ouest de Perth, capitale de l'Etat d'Australie-occidentale.

Ouvvert en 2008, son camp de détention de migrants a été le théâtre d'émeutes, de suicides ou encore d'actes d'automutilation. Canberra justifie sa politique contre les réfugiés par la nécessité de lutter contre les gangs de passeurs et de dissuader les migrants tentant la périlleuse traversée vers l'Australie. Le gouvernement australien essuie depuis des années les foudres des organisations de défense des droits de l'homme en raison du maintien sur des durées extrêmement longues des réfugiés, et notamment d'enfants, dans ces installations où les conditions de vie sont très dures.

Même si la demande d'asile est fondée, ces clandestins ne sont pas autorisés à s'installer sur le sol australien. Ils ont le choix entre aller dans un pays tiers ou rentrer chez eux.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE: Début des élections municipales

Les Tchèques se rendent aux urnes vendredi et samedi pour les élections municipales et le premier tour de sénatoriales partielles, un premier test pour le mouvement populiste ANO du Premier ministre Andrej Babis depuis la nomination de son cabinet minoritaire.

La formation centriste de M. Babis, homme d'affaires et deuxième fortune du pays qui mise sur la rhétorique anti-migration et anti-corruption, est actuellement la première force politique tchèque.

Il n'a pu cependant former la coalition gouvernementale avec le parti social-démocrate CSSD que grâce au soutien des communistes KSCM sans lequel ANO et CSSD ne bénéficieraient que de 93 des 200 sièges parlementaires.

L'ANO détient depuis les municipales de 2014 les postes de maires dans environ un tiers des grandes villes, et notam-



ment à Prague, Brno (est) et Ostrava (nord-est), les trois plus grandes villes tchèques.

Lors du scrutin actuel, l'attention se concentre sur la capitale où la position d'ANO est relativement plus faible. Adriana Krnčáková, maire de Prague depuis 2014 à la tête d'une coalition disparate incluant aussi les sociaux-démocrates, les Verts, les chrétiens-démocrates et le mouvement des maires et indépendants, ne se porte plus candidate cette année.

L'action de Mme Krnčáková s'est heurtée à maintes reprises ces dernières années à une critique impitoyable de ses concurrents, épinglant en particulier des problèmes de transports et d'offre de logements abordables.

Dans la capitale, ANO arrive quatrième dans les intentions de vote selon les derniers sondages, derrière le parti de droite ODS, le Parti Pirate (anti-système) et la coalition de centre-droit «Forces unies pour Prague». En revanche, ANO part grand

favori à Brno et à Ostrava. Les détracteurs de M. Babis lui reprochent notamment son inculpation pour fraude présumée aux subventions européennes en 2007-2008, ainsi que son appartenance passée au parti communiste et sa collaboration présumée - qu'il nie - avec la police secrète StB avant 1989.

Les élections sénatoriales partielles, scrutin majoritaire à deux tours, ont lieu tous les deux ans pour renouveler un tiers, soit 27 des 81 sièges de la chambre haute du Parlement. Le second tour suivra les 12 et 13 octobre. Les bureaux de vote ouvrent vendredi entre 14 et 22 heures locales puis samedi entre 8 et 14 heures, horaires traditionnels permettant aux Tchèques de profiter de leur week-end. Les résultats complets des municipales sont attendus dimanche matin, selon l'agence CTK.

BRÉSIL: Les opérations sécuritaires s'intensifient à l'approche des élections de demain

Plus de 280.000 agents du ministère brésilien de la Sécurité publique ont entamé jeudi des opérations sécuritaires à l'approche des élections générales prévues dimanche.

«Au total, 280.000 hommes et femmes participent à cette opération nationale visant à garantir le calme, la paix et le respect de la volonté des électeurs à choisir qui dirigera le pays pendant quatre ans», a déclaré le ministre de la Sécurité publique Raul Jungmann.

La mission du Centre intégré de commandement et de contrôle (CICC) sera axée sur la sécurité générale et la surveillance, a-t-il indiqué.

Ce centre, ouvert plus tôt dans la semaine par la police fédérale, sera axé sur les enquêtes criminelles.

Interrogé sur l'éventualité de conflits résultant de la polarisation lors des élections, M. Jungmann a répondu que jusqu'à présent, les services de renseignement du ministère n'avaient reçu aucune information à ce sujet. «Nos services de renseignement ne nous ont fourni aucune information sur des violences. Apparemment, les élections sont une immense fête démocratique. Il y a parfois des problèmes, c'est normal», a-t-il estimé. M. Jungmann espère que les électeurs respecteront l'esprit démocratique des élections, tout en affirmant que les forces de sécurité seront prêtes à réprimer toute tentative de fraude sur les lieux de vote.

«Toutes les élections sont contestées et connaissent des problèmes, celle-ci ne fera pas exception.

Les gens s'attendent à ce que chaque personne choisisse son candidat et respecte le droit des autres de le choisir aussi. C'est ce qu'on appelle la démocratie», a déclaré M. Jungmann.

Le CICC fonctionnera 24 heures sur 24 jusqu'au 8 octobre puis du 22 au 29 octobre.

L'opération supervisera également la distribution et la surveillance de toutes les urnes sur les lieux de vote, et le transport des urnes sera effectué par l'armée.

Brésil: Bolsonaro progresse encore dans les sondages

Le candidat d'extrême droite à la présidentielle brésilienne Jair Bolsonaro a encore accentué son avance en tête des intentions de vote, dans un nouveau sondage publié jeudi, à trois jours du premier tour. Selon l'institut Datafolha, M. Bolsonaro est crédité de 35% des intentions de vote, soit une progression de trois points par rapport au sondage de mardi du même institut. Il devance de 13 points le candidat de gauche, Fernando Haddad, qui progresse très légèrement à 22%.

Mardi, l'écart était de 11 points entre les deux candidats avec 32% pour M. Bolsonaro et 21% pour M. Haddad.

Les deux favoris restent largement devant le troisième, Ciro Gomes (centre gauche), qui stagne à 11%. Au second tour, Datafolha donne le candidat d'extrême droite vainqueur contre Fernando Haddad (44% contre 43%), un résultat qui reste sujet à la marge d'erreur de 2 points de pourcentage.

Jair Bolsonaro était déjà donné vainqueur lors du précédent sondage de l'institut, à 44% contre 42%.

Dans le même temps, la proportion d'électeurs excluant de voter pour les deux favoris reste stable : à 45% pour M.

Bolsonaro, ex-capitaine de l'armée, nostalgique de la dictature militaire (1964-1985), à 40% pour M. Haddad, propulsé candidat du Parti des travailleurs (PT) à la place de l'ex-président Lula, incarcéré et déclaré inéligible.

Ce sondage a été diffusé peu avant le dernier débat télévisé de la campagne, retransmis par TV Globo, la plus grande chaîne du pays, auquel Jair Bolsonaro ne participera pas, invoquant des raisons de santé, après avoir été poignardé début septembre lors d'un bain de foule.

TAYEB ZITOUNI À AFLOU:

«Aux historiens et spécialistes de soutenir la recherche précise sur l'Histoire»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, jeudi à Aflou (Laghouat), sur la nécessité pour les historiens et spécialistes d'évaluer à soutenir les différents aspects de la recherche historique de manière «précise et continue».

S'exprimant lors d'une rencontre régionale à l'occasion de la commémoration du 62ème anniversaire de la bataille de Chouabir, le ministre a indiqué que cette recherche sur l'Histoire est de nature à «contribuer à l'unité et la cohésion, et à renforcer la fierté nationale».

Il a pour cela appelé les responsables du secteur à élargir le programme d'action en vigueur pour préserver l'Histoire et la légèrer aux jeunes générations, en leur inculquant les principes et idéaux de Novembre, à travers la tenue de séminaires, conférences et journées d'études sur l'Histoire.

Présentant «l'ère» bataille de Chouabir comme un haut fait d'armes de la Révolution, le ministre des Moudjahidine a affirmé que les travaux de cette conférence seront édités dans une publication qui inspirera le thème de films documentaires et qui sera distribuée dans les musées de wilayas, les centres culturels, les établissements scolaires et les universités.

M.Zitouni a fait savoir, dans le même sillage, que son département ministériel, qui compte 43 musées de wilaya, a réalisé à ce jour 16.000 heures d'enregistrements de témoignages, 32 films documentaires, en plus de la distribution de toutes ses publications réalisées depuis 1962 aux universités, centres culturels et bibliothèques communales.

Il a fait part aussi de la finalisation du recensement précis de l'ensemble des cimetières de Chouhada, des centres de torture et des centres de commandement durant



la guerre de libération, ainsi que des stèles commémoratives à travers le territoire national.

Auparavant, le ministre a présidé une

cérémonie de recueillement au pied de la stèle commémorative de la bataille de Chouabir, située entre les communes d'El-Ghicha et d'Aflou (wilaya de Laghouat), en présence

aussi de moudjahidine et de responsables de la wilaya voisine d'El-Bayadh.

La conférence régionale intitulée «les grandes batailles de la Wilaya 5- la bataille de Chouabir comme modèle», a été marquée par la présentation de communications sur différents aspects de cette bataille. Dans la commune d'El-Ghicha, M.Zitouni s'est rendu au cimetière des martyrs et a donné le coup d'envoi d'opérations de restauration des cimetières de Chouhada d'El-Ghicha, Enfous, Targuella et Sidi-Makhlouf, avant de visiter une exposition itinérante de documents d'Histoire.

Au terme de sa visite dans la wilaya, le ministre des Moudjahidine a visité un centre de tortures durant la guerre de libération nationale, avant de baptiser un jardin public au nom de la bataille de Chouabir, et de présider une cérémonie de remise de titres d'aides à l'habitat rural à leurs bénéficiaires.

La bataille de Chouabir, qui a été qualifiée de «Mère des batailles», a eu lieu le 3 octobre 1956 dans la zone de Chouabir entre les communes d'El-Ghicha et Aflou, au Nord-ouest du Djebel El-Gaâda (wilaya de Laghouat), et a engagé quatre compagnies de l'Armée de libération nationale. Elle a fait, selon des sources historiques, pas moins de 40 Chahids (martyrs), parmi les moudjahidine et des habitants sans défense de la région. L'âpreté des combats ont fait 1.375 morts et près de 500 blessés dans les rangs des forces coloniales françaises, en plus de la destruction de plus de 90 véhicules militaires, selon les mêmes sources. +

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE GHARDAIA
DAIRA DE GHARDAIA
COMMUNE DE GHARDAIA

NIF : 098447015176121

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

AVIS N°.../2018

Opération N° : 205/DAL/SALIMP/2018 DU 07/06/2018

Intitulé de l'opération : **Travaux d'aménagement urbain à travers la commune de Gharadaia**

Projet : Réseau d'assainissement

- Lot 01 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement du quartier belghanem- bin djebline au pont hamria
- Lot 02 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue talbi ahmed et rue gueddi bakir
- Lot 03 : rénovation du collecteur principal du réseau d'assainissement rue 1^{er} mai
- Lot 04 : réalisation du réseau d'assainissement Bouhraoua
- Lot : réalisation réseau d'assainissement quartier chouahine et korti
- Lot 06 : renouvellement et extension du réseau d'assainissement ksar melika - igherbaz - sagoud agharm - ioumed
- Lot 07 : réalisation réseau d'assainissement quartier taurirt et abbas djedid
- Lot 08 : rénovation et extension réseau d'assainissement ksar gharadaia - baba saad - centre ville.
- Lot 09 : rénovation et extension réseau d'assainissement quartier haj messaoud - bouhraoua bas et mermel
- Lot 10 : Extension réseau d'assainissement quartier ben smara - baba ouljema - ogba et bahmani
- Lot11 : Extension réseau d'assainissement quartier salouha et binjebline

Les entreprises qualifiées possédant au moins la catégorie trois (III) et plus en hydraulique comme activité principale et ayant réalisés un projet d'assainissement similaire et de même importance au projet objet du présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Gharadaia - direction des équipements

les entreprises peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peut que bénéficier de deux lots au plus

Le dossier de soumission qui contient (le dossier de candidature- l'offres techniques et l'offre financières) présenté par le soumissionnaire doit comprendre obligatoirement les pièces citée conformément à l'article 11 du cahier des charges et suivant l'article 67 du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout le dossier de soumission doit être déposé à l'adresse indiquée ci-dessus sous une enveloppe cachetée à l'adresse sus - indiquée. L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra porter que la mention : avis d'appel d'offres n° .../2018 Travaux d'aménagement urbain à travers la commune de Gharadaia - Réseau d'assainissement (11 lot) «à ne pas ouvrir» que part la commission d'ouverture et d'évaluation des offres

La durée de préparation des offres est fixée à 15 joursà compter de la première parution de l'appel d'offre dans les journaux nationaux ou dans le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Les offres sont déposés le dernier jour de la durée de préparation des offres de 08 :00 à 12 :00H

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 15 jours augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres

L'ouverture des plis se fera en présence des soumissionnaires ou leurs représentant, le même jour de dépôt des offres à 14h00

DK NEWS

Anep : 829 782 du 06/10/2018

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF N° 41000200001608501032

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES, N° 22/2018.

la commune des eucalyptus lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public relatif à l'opération intitulée :

AMENAGEMENT D'UNE PLACETTE PUBLIQUE ET ESPACES VERTS AU NIVEAU DU ROND POINT DE LA CITE MOUJAHID LE DEFUNT BACHIR BOUMAZA

- 1- les entreprises, les sociétés qualifiées, intéressées par cet avis d'appel d'offre ayant les capacités identifiées ci-après :
 1. la qualification professionnelle par la présentation d'un certificat de qualification et classification professionnelles activité travaux publics catégorie 02 et plus en cours de validité.
 2. l'expérience professionnelle pour un projet similaire (marché ou contrat) par la présentation d'au moins d'une (01) attestation de bonne exécution travaux réalisés durant les 05 dernières années (2017, 2016, 2015, 2014, 2013).
 3. une bonne assise financière par la présentation d'un chiffre d'affaire moyen durant les 03 dernières années (2017, 2016 et 2015) égale ou supérieure à 6 000 000,00 da (bilans au 31 décembre visés par les impôts).
- peuvent retirer le cahier des charges auprès des marchés sis au siège de la commune route nationale n° 08le eucalyptus, contre le paiement de 2000 da non remboursables auprès du trésorier communal représentant les frais de tirage. les offres déposées en deux (02) exemplaires (une « 01 » originale «une « 01 » copie) doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.
- 1- le dossier de candidature (première enveloppe) contient :
 - une déclaration de candidature dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - les statuts pour les sociétés/uniquement pour les sociétés eurl, sarl, spa, snc, ...)
 - les documents cités à l'article 10 du cahier des charges
 - 2- l'offre technique (deuxième enveloppe) contient :
 - une déclaration à souscrire dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - le mémoire technique composés des annexes 1, 2, 3 et 4 du cahier de charges, parmi ces annexes on retrouve le planning de réalisation et délais proposés.
 - le cahier des charges dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention **manuscrite « lu et accepté »**.
 - 3- l'offre financière (troisième enveloppe) contient :
 - la lettre de soumission ; dûment renseignée, datée, signée, cachetée par le soumissionnaire selon modèle joint.
 - le bordereau des prix unitaires (bpu) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
 - le détail quantitatif et estimatif (dqe) ; dûment renseigné, daté, signé, cacheté par le soumissionnaire
- le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe fermée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -à monsieur le président de l'assemblée populaire communale des eucalyptus - appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales»22/2018» AMENAGEMENT D'UNE PLACETTE PUBLIQUE ET ESPACES VERTS AU NIVEAU DU ROND POINT DE LA CITE MOUJAHID LE DEFUNT BACHIR BOUMAZA».
- la durée de préparation des offres est de 21 jours à compter de la date de la première publication dans le bomop ou la presse (des quotidiens en langue arabe et française).
- le jour limite et l'heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 12 h 00.
 - si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
 - l'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00 au niveau du siège de la commune route nationale n° 08.
 - les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 111 jours à compter de la 1^{er} parution dans le bomop et deux quotidiens nationaux. cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.
 - nb : le cahier de l'entreprise est demandé au retrait du cahier de charges. lors de l'ouverture des plis et retrait corplément dossier.
 - nb : le cahier de charges sera retiré à la présence du gérant ou un représentant dûment mandaté.
 - nb : aucune rature, surcharge, utilisation d'effaceur n'est acceptable dans les documents (lettre de soumission, bpu et dqe)

DK NEWS

Anep : 829 812 du 06/10/2018

MUSIQUE

Le compositeur et guitariste Lotfi Attar va ester en justice l'ONDA pour «recouvrer» ses droits de compositeur

Le compositeur et guitariste de Raina Rai, Lotfi Attar, va ester en justice l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA) pour le «recouvrement» de ses droits d'auteur de compositeur de la musique du tube «Zina Diri Latay» et «Hagda», a-t-on appris auprès de l'artiste.

«Un collectif d'avocats s'est porté volontaire pour prendre en charge la défense de mes droits devant une juridiction compétente, pour que l'ONDA me verse mes droits et ce, au titre de la loi», a-t-il précisé lors d'un entretien téléphonique avec l'APS.

«Zina Diri Latay», chant de femmes et qui relève du patrimoine culturel de la région de Sidi-Bel Abbès, dont j'ai créé la musique, est empruntée sans mon consentement pour des spots publicitaires, une fois pour une boisson gazeuse d'une multinationale très connue et une fois pour les besoins d'une publicité d'une marque d'huile, télédiffusés sur des chaînes de télévision dans le pays», a-t-il précisé. «En 1993, j'ai procédé au dépôt d'un dossier auprès de l'ONDA ou je mentionne que les paroles de cette célèbre chanson sont du domaine public, tandis que la musique est de ma propre création, ce qui me permet l'accès à mes droits d'arrangements musicaux de cette chanson, que je n'ai pas perçus à ce jour», a-t-il soutenu. Le cas est le même pour la chanson «Hagda», écrite par l'autre membre de Raina Rai, l'artiste Hachemi Djellouli et dont la composition et les arrangements musicaux sont les miens», signale Lotfi Attar, lors du même entretien.

«Zina Diri Latay», une chanson qui fait partie intégrante du patrimoine culturel national et dont des milliers d'Algériens et autres mélomanes étrangers ont eu à chanter, est l'une des plus célèbres et populaires chansons de Raina Rai, dont Lotfi Attar est l'un des cofondateurs à Sidi-Bel Abbès, a-t-il rappelé.



«Je veux uniquement recouvrer mes droits de compositeur et d'arrangeur musical de ces chansons, et alerter l'opinion publique et les instances nationales concernées sur cette situation de non-droit», a souligné l'artiste. En l'absence d'une antenne locale de l'ONDA, l'APS n'a pu recueillir les explications de cet office au sujet des déclarations de Lotfi Attar. Lotfi Attar, communément connu sous le nom de Lotfi Raina Rai, est un guitariste, auteur-compositeur et chanteur, né le 14 mars 1952 à Sidi Bel Abbès, leader du groupe mythique Raina et fondateur du groupe Amarna. En 1969, avec quelques amis, il crée le groupe Les Aigles Noirs sous la férule de Frih Tayeb, un grand musicien qui jouait de plusieurs instruments, qui interprétaient alors les chansons pop occidentales dans les mariages.

Il y avait dans le groupe, entre autres, Kada Zina, qui est le premier chanteur du groupe en question, Lotfi Attar, le guitariste, très influencé par Carlos Santana et Jimi Hendrix, et les guitaristes de blues. Quelques années après, ils ont eu l'idée de reprendre une chanson fredonnée dans les mariages par les femmes à Sidi Bel Abbès en l'occurrence la célèbre «Ya Zina Diri Latay», avec la contribution et l'apport des anciens membres des Aigles noirs, notamment Tarik Chikhi, Kadour Bouchentouf et Hachemi Djellouli.

Ils créèrent en 1980 à Paris le légendaire groupe Raina Rai qui a permis de donner une nouvelle dimension musicale et parolière à la musique Rai, tant en Algérie qu'à l'étranger, et ce à travers différents concerts en Europe, au Canada et aux Etats-Unis, selon le même artiste.

LIVRE

16 wilayas bénéficient de l'opération de distribution de 1,6 million de titres d'ouvrages

Seize wilayas du pays ont bénéficié de l'opération de distribution de 1,6 million de titres d'ouvrages initiée par le ministère de la Culture au profit des établissements culturels nationaux, a-t-on appris, jeudi à Tipasa, auprès d'un responsable du ministère.

La bibliothèque nationale a lancé le 3 juillet dernier, la plus grande opération de distribution de livres relative à 1,6 million de titres, destinés aux directions de wilayas de la Culture, chargées à leur tour de les distribuer aux établissements culturels locaux, a indiqué à l'APS, le directeur du livre et de la promotion de la lecture auprès du ministère de la Culture, Djamel Foughali, en marge de la clôture du 1er Forum national pour la mise en place d'un réseau national des bibliothèques de lecture publique.

Écrits dans les trois langues arabe, français et tamazight, ces ouvrages sont le fruit de deux décennies de projets concrétisés par le ministère de la Culture dans différents domaines liés aux sciences, littérature, philosophie, histoire, urbanisme, religion, ainsi que d'autres études et réflexions au service de la culture algérienne, a-t-il ajouté.

Une enquête pour déterminer la relation des Algériens avec la lecture

Concernant le rapport entre l'Algérien et la lecture, M. Foughali a estimé que dire que l'Algérien n'est pas un grand adepte de la lecture, est «un jugement tout à fait infondé», car ce rapport doit se fonder sur des «bases scientifiques fiables».

Pour ce faire, a-t-il annoncé, «un projet d'enquête pour déterminer la relation des Algériens avec la lecture» est en cours de préparation au niveau du Centre national du livre.

Le responsable a signalé que l'enquête en question ciblera particulièrement les visiteurs de la Foire internationale du livre et ce après adoption de ce

projet par le ministère de tutelle. D'autres espaces de lecture seront, également, ciblés au titre de cette enquête d'opinion, à l'instar des bibliothèques publiques, des établissements culturels et éducatifs, ainsi que les universités. D'une durée de deux jours, cette 1ère rencontre nationale du genre destinée à la mise en place d'un réseau national des bibliothèques de lecture publiques, a réuni les directeurs de bibliothèques de 42 wilayas du pays. D'autres rencontres similaires sont programmées avant la fin de l'année, au niveau de trois autres wilayas (Adrar, Saïda et Constan-

tine). Parmi les recommandations ayant clôturées cette rencontre, il a été appelé à la création de commissions régionales englobant des professionnels des bibliothèques, des académiciens et des spécialistes en réseaux, en vue de réaliser un diagnostic de la situation des bibliothèques centrales et leur aptitude à se constituer en réseau. Les intervenants ont, également, recommandé l'élaboration d'un cahier de charges pour ce réseau. M. Foughali a annoncé, à l'occasion, l'ouverture de postes budgétaires au profit des 42 bibliothèques publiques du pays.

BORDJ BOU-ARRERIDJ : Ouverture d'un café culturel

La scène culturelle à Bordj Bou Arreridj s'est enrichie à la faveur de l'ouverture d'un café culturel qui constituera un espace pour rassembler les novateurs de plusieurs disciplines, a-t-on appris jeudi du responsable de cette enceinte culturelle. Cet espace, considéré comme un lieu de rencontres culturelles permanentes avec comme slogan «Hiwar El Jamaliate» vise à redynamiser la mobilité culturelle dans cette wilaya et de faire d'elle un «véritable pôle culturel», a exprimé M. Abderrezak Boukoba. Ce café est ouvert pour les questions culturelles d'actualité, a estimé M. Boukoba, qui a exhorté toutes les compétences dans ce domaine ainsi que les jeunes innovateurs dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj à s'inscrire

dans ce projet ambitieux. Le nouveau café culturel de la capitale des Hammadides tiendra régulièrement des ateliers de formation et des rencontres périodiques auxquelles seront invitées des figures culturelles dans différents domaines artistiques de l'intérieur et de l'extérieur du pays. La cérémonie d'ouverture de ce club de culture, qui s'est déroulée mercredi soir sur la place du château d'El Mokrani, au centre-ville de Bordj Bou Arreridj, et à laquelle ont pris part de nombreux intellectuels de différentes régions du pays, a été animée par l'écrivain et journaliste Abderrezak Boukoba, ainsi que par 4 candidats sélectionnés pour le prix «l'Algérie lit».

APS

29^e FESTIVAL DU FILM ARABE DE FAMECK (FRANCE): 56 œuvres cinématographiques, dont des films algériens au programme

La 29^e édition du Festival du film arabe de Fameck-Val de Fensch (près de Luxembourg) a ouvert mercredi soir ses portes, avec au programme 56 œuvres cinématographiques, dont des films algériens, toutes sections confondues, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

Cette édition est présidée par le réalisateur français Samuel Theis, distingué de la «Caméra d'Or» lors du Festival de Cannes 2014 pour le film «Party Girl» qu'il a coréalisé avec Marie Amachoukeli et Claire Burger. L'invité d'honneur est l'historien Benjamin Stora, qui donnera samedi une conférence sur «L'immigration algérienne en France» et le pays mis à l'honneur est l'Égypte.

L'Algérie était l'invitée d'honneur au cours de la 28^e édition, rappelle-t-on.

La 29^e édition du Festival du film arabe de Fameck-Val de Fensch portera son regard sur l'Égypte, «berceau du cinéma arabe» qui a régné par la quantité et la qualité de ses films, portés par des stars et des réalisateurs talentueux, à l'image du monstre de l'écran noir Omar Sharif ou du prolifique Youssef Chahine, ont expliqué les organisateurs.

Le Festival du Film Arabe de Fameck-Val de Fensch, rappelle-t-on, est né de la rencontre entre un groupe de jeunes adolescents, passionnés de cinéma, et un prêtre ouvrier nommé Mario Giubilei. Cette édition, qui se déroulera jusqu'au lundi 15 octobre à Fameck, une ville de la diversité qui abrite plus de 45 nationalités, propose plus de 50 films, dont beaucoup d'inédits ou en avant-première, avec pour objectif de «promouvoir une cinématographie émergente», a-t-on précisé.

Selon les organisateurs, la programmation regroupe plus de 110 projections sur dix jours, pour quelques 15 000 festivaliers représentant de nombreux pays arabes : Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Mauritanie, Syrie, Palestine, Irak, Yémen, Liban, et tous les films sont projetés en version originale sous-titrée en français. Parmi les films projetés, figure le documentaire «Enquête au Paradis» (2017) du réalisateur algérien Merzak Allouache, dans lequel il raconte l'histoire de Nedjma, une jeune journaliste dans un quotidien, qui mène une enquête sur les «représentations du Paradis» véhiculées par la propagande islamiste et les prédicateurs salafistes du Maghreb et du Moyen-Orient, à travers des vidéos circulant sur Internet.

Le long métrage fiction de Yasmine Chouikh «Jusqu'à la fin des temps» (2017), qui a obtenu le «Wihr d'Or» (Grand Prix) au Festival d'Oran 2018 est également au menu de cette édition.

Le réalisateur Malek Bensmail revient, dans un documentaire, «La Bataille d'Alger, un film dans l'histoire», sur le film du cinéaste italien Gillo Pontecorvo.

Du cœur de la Casbah d'Alger à Rome, de Paris aux Etats-Unis, en s'appuyant sur de nombreux témoignages et des archives, le nouveau film de Malek Bensmail opère, soixante ans plus tard, un retour passionnant sur un film entre histoire et légende du cinéaste italien. Un court métrage algéro-américain «Battle Fields» du réalisateur Anouar Hadj Smaïne raconte l'histoire d'un vétéran américain de la guerre d'Irak dont la vie bascule des causes du syndrome de stress post-traumatique. Parmi les films hors compétition, le documentaire «Chrétiens d'Algérie», du réalisateur Jean Dulon, sera projeté. Dans cette production, le réalisateur a suivi avec une équipe de tournage algérienne les traces des religieux et des religieuses sur des milliers de kilomètres à travers le pays.

Programme de la soirée

TF1 21:00

Danse avec les stars

DIVERTISSEMENT 9 saisons / 77 épisodes



Après une première émission riche en émotions, Pamela Anderson, Basile Boli, Iris Mittenhaere, Jeanfi Janssens, Lio, Terence Telle, Clément Rémiens, Héloïse Martin, Anouar Toubali, Vincent Moscato et la blogueuse Carla Ginola se produisent à nouveau sur le parquet. Sous le regard expert de Chris Marques, Jean-Marc Généreux, Patrick Dupond et Shy'm, ils doivent faire aussi bien ou mieux que leur première prestation. En effet, les notes de ce soir sont additionnées à celles de la semaine dernière. A l'issue de l'émission, un couple va quitter la compétition.

france 2 21:00

Les années bonheur

DIVERTISSEMENT 56 épisodes



Nostalgie et bonne humeur constituent le cocktail inchangé de cette émission qui met à l'honneur des artistes de variétés et des humoristes. Entouré de Sophie Thalmann, Fabien Lecœur, Willy Rovelli et Didier Gustin, le saltimbanque Patrick Sébastien reçoit Magic System, Kendji Girac, Julien Clerc, Corona, Trois Cafés Gourmands, Marc Lavoine, François Feldman, LEJ et Dany Brillant. Sans oublier Kimberose, Les Parisiennes, Daniel Guichard, Hoshi, Cali, Evelyne Thomas et Vincent Niclo. La partie humour est assurée par Les Jumeaux, Charles Nouveau et Olivier de Benoist.

france 3 21:05

Crime dans le Luberon

Réalisateur : Eric Duret
Avec : Florence Pernel, Guillaume Cramoisan



La vice-procureure Elisabeth Richard et le capitaine de gendarmerie Charles Jouanic tentent d'élucider le meurtre de Pascal Achard, un chasseur quadragénaire qui a été tué lors d'une battue. C'est la première fois qu'ils mènent une enquête ensemble. Elisabeth Richard et Charles Jouanic découvrent que la victime était « un Casanova local ». Les recherches font éclater de très anciens secrets familiaux que certains auraient préféré garder enterrés...

CANAL+ 21:10

Logan Lucky

Réalisateur : Steven Soderbergh
Avec : Channing Tatum, Adam Driver



En Virginie, Jimmy Logan, ouvrier dans le bâtiment, apprend dans le même temps qu'il est renvoyé et que son ex-femme, Bobbie-Jo, veut déménager, l'éloignant de sa fille Sadie. Dépit, il retrouve son frère, Clyde, barman sans avenir. Il lui propose de retrouver leurs activités criminelles en allant cambrioler le coffre-fort de la piste de course automobile de Charlotte, qui accueille les courses de NASCAR. Mais le lieu, extrêmement populaire est également très protégé par des équipes de sécurité dédiées. Pour commencer, ils font appel à un expert en coffres, Joe Bang, détenu dans un pénitencier.

6 21:00

NCIS : Los Angeles

Avec : Chris O'Donnell, Elizabeth Bogush



Joelle fait irruption chez Callen, prétendant avoir été enlevée par des espions étrangers puis avoir miraculeusement réussi à leur échapper. Mais la jeune femme craint pour la sécurité de sa famille et sollicite l'aide du NCIS. Doutant de sa sincérité à cause de ses antécédents, Callen l'interroge en compagnie de Sam. Malgré leurs doutes, les agents sont habilités à mener une enquête. Après avoir mis son mari et son fils à l'abri, Joelle trouve refuge sur le bateau de Sam. De leur côté, Harley Haddock et Hanna se rendent sur les lieux de sa détention.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1984

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

	8	5	6					7			
4				7					9		
1					8	3					
5					4	7					
	2			1			8				
		4	2					1			
		1	4					3			
	4			6					5		
2					7	8	4				2

					5	1											
							1										
					8	6											
8				3	7	2		1		3	4	7				2	
	2			5						1			2			7	
		7	6										6	8			
		4	3							9			5	4			
										4			6			3	
	1			7		3					6	4				8	
3					9	6					8	5				3	
9					7	1										4	
1					3		4				5		9				
	6	3	2								4				1	7	5



Ô vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde viendra sur vous comme l'inondation de la joie.

Citation de Henri Perreye ; La journée des malades (1864)

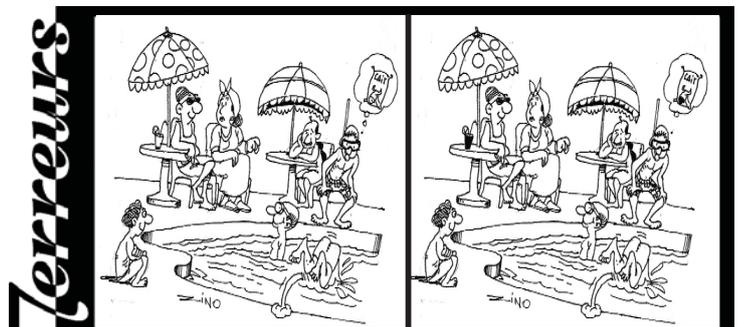
Mots croisés n°1984

- 1 - Effronterie
2 - Fondement - Chevalier ou chevalière ?
3 - Exciteront
4 - Brillant virtuose - Grimpeur brésilien - Mis au courant
5 - Installe un corps pesant - Carte
6 - Queue-de-cochon - Négation
7 - Changea - Percé en biais
8 - Gaéliques - Du matin - Douleur
9 - A prendre en compte désormais - Filles pas très flûtées - Hexaèdre à points
10 - Hormone mâle

Verticalement :

- A - Parfaitement
B - Revenu ecclésiastique - Déchet organique
C - Cantine à vaches - Arrêts de circulation
D - Liste de fautes - Côté rose de bonne heure
E - Obstacles liquides
F - Support de balle - Rien mais vieux - Petit ennui
G - Mettrait en rogne
H - La publicité l'illumine - Pourvu d'un tuteur
I - Ville de corrida - Cest le numéro 38
J - Limpide - Groupe très étoilé
K - Il vaut bien le cobalt - Torrent d'Engadine
L - Plongée dans la tristesse

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



HAND/COUPE ARABE DES CLUBS 2018:

Le GS Pétroliers (dames) et la JSE Skikda (messieurs) engagés

Les deux clubs algériens le GS Pétroliers (dames) et la JSE Skikda (messieurs) prendront part à la Coupe arabe des clubs de handball, prévue du 15 au 25 octobre à Alexandrie (Egypte), a annoncé l'Union arabe de la discipline sur son compte Twitter. Outre les deux clubs algériens, sept autres clubs ont confirmé leur participation à cette compétition.

Il s'agit d'Al Ahly (Egypte), Khadamate Brij (Palestine) et Sporting (club hôte) chez les dames, ainsi que d'Al-Ittihad (Libye), Nadi Al Arabi et Al Ahly (Qatar), Al Khaleedj (Arabie saoudite) et Sporting (Egypte) chez les messieurs. Le tournoi féminin se déroulera du 18 au 25 octobre et celui des hommes du 15 au 25 octobre, précise l'instance arabe.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE NATATION:

Le collège technique national hier et aujourd'hui à Alger

La Fédération algérienne de natation (FAN) organise son collège technique national, vendredi et samedi au niveau du Centre sportif Ahmed Ghermoul (Alger), dans le cadre de la préparation de l'année sportive 2018-2019, a indiqué l'instance fédérale.

Selon la même source, les travaux se dérouleront sous la conduite du Directeur technique national (DTN) par intérim, Abdelkader Kaoua et en présence des directeurs techniques des 14 meilleurs clubs au classement national et des techniciens exerçant au sein de la Fédération.

"Ce rendez-vous habituel sera une occasion d'étudier plusieurs points notamment le système et le règlement de chaque compétition, le calendrier national et international, les critères d'intégration des différentes équipes nationales ainsi que des recommandations susceptibles de contribuer à la détermination des objectifs.", explique la FAN. Les travaux seront clôturés par des propositions qui seront étudiés par le Bureau fédéral", a conclu la FAN. L'ouverture des travaux, prévue vendredi (15h00) sera rehaussée par la présence du président de l'instance fédérale, Hakim Boughadou.

BASKET-BALL / DIVISION NATIONALE 1 (MESSIEURS):

La première journée reportée au 13 octobre

La première journée du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division Nationale 1 messieurs, prévue initialement pour vendredi, a été reportée au 13 octobre, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

«Suite aux problèmes financiers et administratifs que rencontrent l'ensemble des clubs pour le démarrage de la saison 2018-2019, la FABB décide de reporter au 13 octobre le début du Championnat d'Algérie de basket-ball, Division Nationale 1 messieurs», écrit la FABB dans un communiqué publié sur son site officiel.

L'instance fédérale avait publié début septembre le calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball 2018-2019, Division Nationale 1 messieurs, avec la participation de 16 équipes: GS Pétroliers (tenant du titre), NB Staouéli, WO Boufarik, US Sétif, CRB Dar El-Beida, NA Hussein-dey, IR Bordj Bou Arréridj, USM Blida, O Batna, OS Bordj Bou Arréridj, USM Alger, CSMBB Ouargla, PS El-Eulma, OMS Miliana et les deux promus l'AB Skikda et le CB Rouiba. Pour les dames, le Championnat national reprendra ses droits le 20 octobre avec la participation du GS Pétroliers, du DRNB Staouéli, d'Hussein-dey Marine, du RC Bordj Bou Arréridj, du MT Sétif, de l'OC Alger, de la JF Kouba et de l'USA Batna.

APS

MOSTAGANEM: 26 participants au championnat national de chasse sous-marine

Vingt-six (26) chasseurs sous-marins participeront au championnat national de chasse sous-marine qui débute vendredi dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris du président de la ligue de wilaya de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques.

Mohamed Amine Belalouni a indiqué que ce championnat verra la participation des meilleurs éléments de 7 ligues de wilaya et de 13 clubs des régions du pays à des profondeurs de 25 à 30 mètres, rappelant que les règles de la chasse sous-marine n'admettent pas la pêche de poissons menacés d'extinction (poids de moins de 500 grammes pour certains et plus de 5 kg pour d'autres), en vue de préserver la ressource halieutique et l'écosystème marin.

Ce championnat comporte deux étapes: l'une vendredi dans la zone de pêche s'étalant de Stidia à Mactaa (commune de Fornaka) et la deuxième samedi dans la zone de pêche de Salamandre à Sablettes (commune de Mazaghran).

Parallèlement à ce championnat, un premier stage national des



arbitres fédéraux de la chasse sous-marine a débuté mercredi avec la participation de 18 stagiaires de 7 ligues de wilaya, encadré par le technicien algérien Azizi Hocine, membre de la Confédération mondiale des activités subaquatiques.

Ce stage dure quatre jours dont deux réservés à l'aspect théorique et deux autres à la pratique. Le championnat national est organisé par la Fédération nationale de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques pour «relever le niveau de ce sport et sé-

lectionner des éléments à même de participer aux compétitions internationales». A rappeler que la sélection nationale a occupé la 3ème place au tournoi international de la chasse sous-marine qui a eu lieu en janvier dernier à Majorque (Espagne).

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL JUNIORS "BATICHÉ SAÏFI":

2 Algériens en quarts de finale

Les deux joueurs algériens Mohamed Ali Abibsi et Ryad Anseur ont composé mercredi soir leurs tickets pour les quarts de finale du tournoi international ITF/CAT juniors "Batiché Saïfi", qui se dispute au tennis club les Palmiers de Ben Aknoun (Alger).

Abibsi s'est imposé au second tour contre le Tunisien Aziz Helali tête de série N 4 sur le score 7-6(8) 6-4, alors que Anseur tête de série N 7 a battu Mohamed Amine Oueslati 6-2 6-2. Lors des quarts, prévus ce jeudi, Abibsi et Anseur

seront opposés respectivement à l'Espagnol Max Alcalá Gurri tête de série N 8 et au Tunisien Yassine Ben Jemaa, tête de série N 2.

Cinquante-deux (52) athlètes dont vingt (20) filles ont pris part mardi au coup d'envoi de cette échéance d'envergure internationale. L'Algérie prend part à ce tournoi avec dix-sept (17) joueurs (12 garçons et 5 filles). Le Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) de la Fédération algérienne de tennis (FAT), Hamza Khelassi est le Directeur

de ce tournoi, dont les différents tableaux sont officiés par le juge-arbitre algérien Abderrahmane Chérifa, ayant le Grade «white badge». Les finales des tableaux du double auront lieu vendredi après-midi, alors que celles des tableaux du simple sont programmées pour le samedi matin. Le tournoi est dédié à la mémoire du défunt «Batiché Saïfi», ancien joueur et entraîneur de l'équipe nationale algérienne, qui fut également capitaine de Coupe Davis, décédé le 27 Septembre 2014.

ORGANISATION DE LA COUPE ARABE DES CLUBS 2019:

L'ES Arzew obtient l'accord officiel de l'Union arabe de handball

L'Union arabe de handball a donné officiellement son accord à l'ES Arzew (Oran) pour organiser la prochaine édition de la Coupe arabe des clubs vainqueurs de coupes (messieurs), en mars 2019, a appris jeudi l'APS de ce club évoluant en division d'Excellence algérienne.

Une commission de l'Union arabe de handball se rendra prochainement dans la ville d'Arzew (Oran) pour inspecter les infrastructures sportives et hôtelières en prévision de cette manifestation, a précisé la même source. Cela a été décidé lors de la première réunion préparatoire de ce rendez-vous qui a eu lieu mercredi dans la ca-

pitale de la pétrochimie, en présence des différentes parties concernées par l'événement, à leur tête la direction de la jeunesse et des sports (DJS), représentée par son premier responsable, Baddredine Gharbi.

Egalement présents à cette réunion, les autorités locales d'Arzew, le président de la fédération algérienne de handball (FAHB), le représentant de l'Union arabe de la discipline, ainsi que celui du sponsor de la compétition, souligne-t-on de même source.

A l'issue de cette réunion, le président de l'ES Arzew, Amine Benmoussa, ainsi que les autorités locales, ont convié

leurs hôtes à effectuer une première visite au niveau des sites programmés pour abriter la compétition. Le président de la FAHB, Habib Labane, transmettra dans les prochains jours un rapport détaillé sur le dossier de candidature de l'ES Arzew, au ministre de la jeunesse et des sports «pour approbation finale», assure-t-on encore.

Les responsables du club d'Arzew, à leur tête le président, Amine Benmoussa, avaient déposé la candidature de leur club et de la ville d'Arzew en marge de l'édition de 2018, qui s'est déroulée à Sfax, (Tunisie) et qui a vu la participation du club des pétroliers d'Ar-

zew, pour la première fois de son histoire, à titre d'invité d'honneur.

Outre Arzew, la ville de Tanger (Maroc) a également émis le vœu d'accueillir l'événement, avant qu'elle ne se retracte.

L'ES Arzew, le seul représentant de la wilaya d'Oran dans le championnat d'Excellence après la relégation du MC Oran à l'issue de l'exercice passé, a déjà organisé et remporté, en février passé, le premier tournoi méditerranéen qui a vu la participation de cinq clubs de Tunisie, de Libye, de France, ainsi que le MC Oran et le club organisateur, rappelle-t-on.

CAN2019 (QUALIFICATIONS/3E ET 4E JOURNÉES/GR:D) ALGÉRIE: Belamdi convoque 23 joueurs pour affronter les Ecureuils du Bénin

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a convoqué 23 joueurs pour la double confrontation face au Bénin les 12 et 16 octobre pour le compte de la 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2019, groupe D, a indiqué la Fédération algérienne de football jeudi.



La liste publiée sur le compte twitter de la FAF est marquée par le retour en sélection nationale de Belamri, Ouanas, Belfodil, Attal et Benzia. Le gardien de l'ES Sétif (Ligue 1 Mobilis), Zeghba, auteur d'une prestation de haute facture en Ligue des champions d'Afrique, est le seul joueur local dans la liste de Belmadi. La sélection nationale entamera son stage de préparation le 8 octobre au centre technique national de la Fédération algérienne de football à Sidi Moussa (Alger). La rencontre aller entre l'Algérie et le Bénin prévue le 12 octobre à 20h45 au

stade Mustapha Tchaker de Blida a été confiée à un trio guinéens dirigé Ahmed Sekou Touré qui sera assisté par ses compatriotes Aboubacar Doumbia et Sidiki Sidibe, alors qu'Ousmane Jacob Jacob Camar est désigné lui comme 4e arbitre. Le match retour sera dirigé par un trio arbitral namibien sous la conduite de Jackson Pavasa. L'Algérie et le Bénin partagent la tête du groupe D avec 4 points à l'issue de la deuxième journée des éliminatoires de la CAN-2019 disputée samedi et dimanche dernier. L'Algérie a décroché le point du match nul lors de son dé-

placement à Banjul face à la Gambie (1-1). De son côté, le Bénin a obtenu un nul à Lomé contre le Togo (0-0). Les deux premiers à l'issue

des six journées de la phase de poules se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2019 prévue au Cameroun.

Liste des 23 joueurs:

Rais M'Bolhi (Al Ittifaq), Mustapha Zeghba (ES Sétif), Azzedine Doukha (Al Raed), Aissa Mandi (Betis Séville), Rami Bensebaini (Stade Rennais), Rafik Halliche (Moreirense FC), Mehdi Tahrat (RC Lens), Djamel Belamri (Al Chabab), Youcef Atal (OGC Nice), Mohamed Fares (Spal), Nabil Bentaleb (Schalke 04), Saphir Taider (Impact Montréal), Adem Ouanas (Naples), Adlène Guedioura (Nottingham Forest), Sofiane Feghouli (Galatasaray), Rachid Ghezzal (Leicester), Ryad Mahrez (Manchester City), Ismael Bennacer (Empoli), Yacine Brahimi (Porto), Yassine Benzia et Islam Slimani (Fenerbahce), Baghdad Bounedjah (Al Sadd) et Ishak Belfodil (TSG Hoffenheim).

LIGUE DES CHAMPIONS :

Blessé aux adducteurs, Ali Maâloul (Al Ahly) privé de la 1/2 finale retour

L'international tunisien du Ahly du Caire Ali Maâloul, blessé aux adducteurs lors de la demi-finale aller de la Ligue des champions d'Afrique de football remportée face à l'ES Sétif (2-0), sera indisponible deux mois, a annoncé jeudi le club égyptien sur son site officiel.

«Maâloul a effectué une échographie qui a révélé une blessure aux ad-

ducteurs nécessitant une période de deux mois de repos», a indiqué le médecin de l'équipe, Dr Khaled Mahmoud, soulignant que le Tunisien «débutera dans les jours à venir son programme de rééducation». Cette blessure privera le latéral gauche du Ahly de la demi-finale retour de la Ligue des champions face à l'ESS prévue le 23 octobre à Sétif et des deux fi-

nales (aller et retour) en cas de qualification du club cairote. Maâloul, également retenu par le sélectionneur tunisien Faouzi Benzarti pour la double confrontation de la Tunisie contre le Niger, les 13 et 16 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées des éliminatoires de la CAN-2019, a été remplacé par le joueur de l'Espérance de Tunis Ayman Ben Mohamed.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF 2018 (FINALES) : Abid Charef et Etchiali retenus pour une formation sur l'arbitrage vidéo au Caire (CAF)

Douze arbitres (six arbitres et six arbitres assistants) dont les Algériens Mehdi Abid Charef et Abdelhak Etchiali ont été retenus par la Confédération africaine de football (CAF) pour une formation sur la VAR (assistance vidéo) prévue du 24 au 29 octobre au Caire (Egypte), en vue des finales de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération, a annoncé jeudi l'instance.

Outre les deux Algériens, dix autres arbitres africains prendront part à cette formation qui sera supervisée par David Elleray, directeur technique de l'International football association Board (IFAB), organe garant des lois du jeu.

Les 12 arbitres sélectionnés sont : Janny Sikazwe (Zambie), Ghead Grisha (Egypte), Mehdi Abid Charef (Algérie), Bamlak Tessema (Ethiopie), Victor Gomes (Afrique du Sud) et Papa Bakary Gassama (Gambie).

Quant aux arbitres assistants, il s'agit d'Emiliano Jerson Dos Santos (Angola), Zakhele Siwela (Afrique du Sud), Jean-Claude Birumushahu (Burundi), Anouar Hmila (Tunisie), Abdelhak Etchiali (Algérie) et Mahmoud Abo El Regal (Egypte).

Ce sera la première fois que la CAF va introduire la Vidéo assistance pour l'arbitrage (VAR) pour les finales des compétitions interclubs.

Cela fait suite à l'approbation du Comité exécutif de la CAF lors de sa réunion des 27 et 28 septembre à Sharm el-Sheikh (Egypte).

Cette décision intervient après le succès de la première mise en oeuvre de la dernière technologie d'arbitrage lors de la Super-Coupe en février dernier entre le Wydad Casablanca (Maroc) et le TP Mazembe (RD Congo) à Casablanca, a précisé l'instance africaine sur son compte twitter.

«C'est un moment historique pour le football africain.

Cela montre clairement que la CAF est déterminée et engagée dans les compétitions interclubs et qu'elle apportera les technologies les plus récentes et innovantes pour l'améliorer», dit-elle.

«Nous (CAF) sommes la première confédération à utiliser la VAR lors de la finale des compétitions de clubs.

Nous l'avons fait pour la Super-Coupe et nous sommes ravis d'aller encore plus loin avec les compétitions interclubs», s'est réjoui le secrétaire général de la CAF, Amr Fahmy.

ORAN:

Tournoi de football pour enfants dédié à la culture de la paix

Un tournoi de football mettant à l'honneur la culture de la paix sera lancé samedi à Oran au profit de 80 enfants issus de trois quartiers populaires, a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs.

La compétition est programmée du 6 octobre au 24 novembre avec l'objectif de «promouvoir la culture de la paix, le vivre ensemble et la citoyenneté», a précisé l'association sociocultu-

relle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH) dans un communiqué transmis à l'APS. Initié avec le soutien de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS), le tournoi intervient au titre du programme «Houmti» (ma cité) porté par «SDH» en partenariat avec les associations «Jeunes Talents, Jeune Espoir» et «Wouroud Wal Hayat».

Le responsable de l'activité, Imène Achou a indiqué que les

rencontres sportives se tiendront au niveau des stades des trois quartiers populaires ciblés, à savoir «Sidi El-Houari», «Essabah» et «Ibn Sina».

«Le tournoi sera mis à profit pour imprégner les enfants des nobles valeurs sportives comme l'esprit d'équipe, le Fair play et le respect des règles de jeu», a-t-elle souligné.

Des stands de sensibilisation thématiques durant les matchs

sont prévus pour sensibiliser le public sur les dangers du tabagisme, des drogues et des comportements à risques.

L'opportunité sera également saisie par les organisateurs de ces joutes sportives pour faire connaître l'événement majeur des Jeux méditerranéens que la ville d'Oran accueillera en 2021.

L'encadrement du tournoi est assuré par de jeunes animateurs formés dans le cadre du pro-

gramme «Houmti» qui bénéficie aussi du soutien du Programme national concerté pluri acteurs (PCPA Algérie) «Joussour» portant appui aux projets associatifs.

La consolidation de la dynamique inter-associative de proximité en direction des jeunes et des enfants des trois quartiers ciblés, est au coeur du plan d'action «Houmti», a fait valoir «SDH».

EUROPA LIGUE (2E JOURNÉE) / FENERBAHÇE : Slimani : «L'équipe a eu une bonne réaction»

L'attaquant international algérien Islam Slimani, auteur d'un doublé lors de la victoire à domicile contre les Slovaques du Spartak Trnava (2-0) jeudi soir en Europa Ligue, a estimé que son équipe avait eu une «bonne réaction» après ses récentes contre-performances.

«Je pense que nous avons eu une bonne réaction sur le terrain ce soir (jeudi, ndlr). Il y a toujours des moments difficiles dans le football. Ce score nous donnera confiance pour l'avenir», a déclaré Slimani à l'issue de la rencontre. L'international algérien a offert la victoire à son équipe grâce à deux buts inscrits en seconde période (52e et 69e), le jour de sa convocation en équipe nationale pour la double confrontation contre le Bénin, les 12 et 16 octobre dans le cadre des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019.

Le joueur est revenu par la suite sur ses difficiles débuts à Fenerbahçe, lui qui a été prêté pour une saison par les Anglais de Leicester City : «Le problème n'est certainement pas un problème d'adaptation. Si tout va bien, tout le monde aura l'air beaucoup mieux sur le terrain. Parfois, vous devez faire des sacrifices en équipe. J'essaie moi aussi de faire des sacrifices jusqu'à la fin. Je pense que je fais du mieux que je peux. J'espère que nous serons mieux lors des prochains matchs», a-t-il ajouté. Le géant turc restait sur trois matchs sans la moindre victoire : une gifle en Croatie contre le Dinamo Zagreb en Europa Ligue (4-1), un nul à domicile lors du derby stambouliote contre Besiktas (1-1) puis un nouveau revers sur le terrain de Rizespor (3-0) en championnat encore.

COUPE ARABE DES CLUBS (8ES DE FINALE - TIRAGE AU SORT) : Les clubs algériens fixés sur leurs adversaires aujourd'hui à Ryadh

Les trois représentants algériens engagés en Coupe arabe des clubs de football, l'ES Sétif, l'USM Alger et le MC Alger, seront fixés sur leurs adversaires en huitièmes de finale de la compétition à l'issue du tirage au sort prévu samedi dans la capitale saoudienne Ryadh.

L'ESS, l'USMA et le MCA avaient validé leurs billets pour ce tour aux dépens d'Al-Aïn (Emirats arabes unis), de la Force aérienne (Irak) et du Riffa (Bahreïn).

Avec quatre clubs qualifiés sur quatre engagés, l'Egypte arrive en tête grâce aux performances du Zamalek, d'Al-Ahly, d'Al-Ismaïly et d'Ittihad Alexandrie.

L'Algérie et l'Arabie saoudite arrivent juste derrière avec trois représentants (pour les Saoudiens, il s'agit d'Al-Hilal, Al-Nasr et Al-Ahly, les trois grosses cylindrées du championnat local), alors que le Maroc aura deux équipes en huitièmes de finale: le Raja et le Wydad Casablanca. Les matchs des huitièmes de finale se dérouleront du mois d'octobre en cours jusqu'à la fin janvier 2019, selon l'Union arabe de football (UAEA). Une réunion de travail entre les 16 clubs qualifiés est prévue samedi juste après le tirage au sort des 1/8 de finale pour fixer les dates des rencontres en aller et retour, précise l'instance arabe. Pour mémoire, le vainqueur final de la compétition empochera 6 millions dollars.

U21 : 25 joueurs convoqués pour la double confrontation amicale contre le Maroc

Le Directeur des équipes nationales (DEN), Boualem Charef, a convoqué 25 joueurs des moins de 21 ans (U21) pour entrer en stage avant la double confrontation amicale contre le Maroc, les 12 et 15 octobre à Rabat, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Les Algériens seront en regroupement à l'hôtel de la 1re Région militaire de Blida de dimanche à mardi avant de s'envoler pour le Maroc où les attend un autre stage qui s'étalera jusqu'au 16 octobre. En terre marocaine, les hommes de Boualem Charef se mesureront en amical à la sélection olympique locale à deux reprises. Un seul joueur évoluant à

l'étranger, en l'occurrence Mohamed Belkheïr (Brescia / Italie), a été convoqué pour cette double confrontation

algéro-marocaine qui coïncide avec la mini-trêve internationale.

Liste des joueurs convoqués :

Sifour Abdelmoumen (USM Alger), Azzi Imad-Eddine (NA Hussein-dey), Kadour Cherrif Chaker (ASO Chlef), Ben Hammouda Billel (USM Alger), Bouguera Aymen (Paradou AC), Belarbi Kamel Mohand (USM El-Harrach), Khacif Noufel (NA Hussein-dey), Boutagga Ahmed (USM Blida), Zorgane Adem (Paradou AC), Douar Youcef (Paradou AC), Friefer Boumediene (MC Oran), Gatal Ouassama (USM Blida), Belkheïr Mohamed (Brescia, Italie), Boucif Mostapha (ES Sétif), Merouani Mohamed (ASO Chlef), Lakdja Issad (NA Hussein-dey), Kaïbou Abdelkader (ASO Chlef), Belaïd Zineddine (NA Hussein-dey), Boudchicha Aïssa (ES Sétif), Aggar Ouassama (DRB Tadjanet), Daas Saïd (MC Alger), Tahri Abdeldjalil (Paradou AC), Boudaoui Hichem (Paradou AC), Merili Inamal (ASO Chlef), Guenaoui Ghilas (Paradou AC).

DTN : Rabah Saâdane dépose sa démission (FAF)

Le directeur technique national, Rabah Saâdane a déposé sa démission ce mercredi 3 octobre 2018, à la Fédération algérienne de football, moins d'une année après son intronisation à la tête de la DTN en remplacement de Fodil Tikanouine, a annoncé l'instance fédérale dans un communiqué laconique.



La FAF n'a pas précisé les raisons qui ont poussé l'ancien sélectionneur des Verts à claquer la porte de la DTN qu'il dirigeait depuis le 15 octobre 2017. Pour mémoire, Saâdane devait se déplacer à Londres avec le sé-

lectionneur national Djamel Belmadi pour prendre part à une conférence organisée par la Fédération internationale de football (Fifa) consacrée à l'évaluation de la Coupe du monde 2018 entre le 22 et le 25 septembre der-

nier, mais il n'avait pas réussi à avoir son visa pour des raisons inconnues. Selon la presse spécialisée, la relation entre Saâdane et la Fédération algérienne de football s'est détériorée les derniers jours. Saâdane (72

ans), qui a conduit les Verts à deux phases finales de Coupe du monde (1986 au Mexique et 2010 en Afrique du Sud) avait succédé à Fodil Tikanouine qui a quitté son poste de DTN en septembre 2017.

Zetchi va présenter les projets des centres de formation aux membres de l'AG de la FAF



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheired-dine Zetchi se rendra dimanche à Tlemcen pour présenter aux membres de l'Assemblée générale de l'Instance fédérale représentant les régions Ouest et Sud-ouest, les projets des futurs centres techniques fédéraux et des centres techniques régionaux qui seront implantés dans différentes wilayas (Tlemcen, Saïda, El-Tarf, Batna), a indiqué vendredi la FAF. Une autre réunion est prévue le 13 octobre au niveau du siège de la FAF, à Dely Ibrahim (Alger), et concernera les membres de l'AG du Centre. Enfin, le 18 octobre, ce sera au tour des membres de l'AG de l'Est et du Sud-est d'être conviés à une réunion similaire à Sétif. Par ailleurs, et à l'issue de chaque réunion avec les membres de l'AG, le président de la FAF animera des points de presse où il reviendra, notamment, sur la Direction technique nationale (DTN) et la situation de cette structure qui "pour-

suit son fonctionnement dans le cadre de la stratégie déjà mise en place par l'Instance fédérale".

Pour mémoire, le Directeur technique national Rabah Saâdane a démissionné mercredi soir de son poste qu'il occupait depuis le 15 octobre 2017. L'ancien sélectionneur des Verts a déclaré à la presse que la FAF "s'est moquée de lui" et a "dénigré sa réputation". Saâdane devait se déplacer à Londres avec le sélectionneur national Djamel Belmadi pour prendre part à une conférence organisée par la Fédération internationale de football (Fifa) consacrée à l'évaluation de la Coupe du monde 2018 entre le 22 et le 25 septembre dernier, mais il n'avait pas réussi à avoir son visa pour des raisons inconnues. "J'ai pris toutes les mesures nécessaires pour assister à la conférence de la Fifa à Londres, mais j'ai été surpris d'apprendre que mon visa n'était pas disponible à la dernière minute", a déclaré Saâdane.

BALLON D'OR : CANDIDAT GRIEZMANN

Déjà sur le podium du Ballon d'Or en 2016, le champion du monde français est en passe de s'y intégrer de nouveau cette année. Ses trophées et sa dernière performance en Ligue des champions contre Bruges pourraient servir pourquoi pas, à décrocher la première place cette fois-ci.



SANCHEZ EN "A MARRE" DE MOURINHO

Le début de saison est pénible pour Alexis Sanchez (29 ans, 5 matchs en Premier League cette saison). Pas toujours utilisé par José Mourinho, avec seulement deux apparitions lors des cinq derniers matchs, l'ailier chilien aurait même déjà envie de quitter Manchester United.

"Il en a marre et est à bout de force avec Mourinho, assure un proche de l'ancien Gunner dans les colonnes du Sun.

Il sait qu'il ne peut pas partir pour l'instant, mais il discute avec son agent sur ce qu'ils peuvent faire pour tenter de régler la situation." Difficile d'imaginer un retour au calme à MU au vu des tensions dans le vestiaire...

Grande première pour Guendouzi

Mattéo Guendouzi, âgé de 19 ans, a profité de la rencontre en Ligue Europa d'Arsenal à Qarabag (0-3), jeudi soir, pour inscrire son tout premier but en professionnel.

Il n'avait jamais marqué à Lorient, son club formateur, que ce soit en Ligue 1 et Ligue 2 ainsi qu'en CFA.

Recruté pour 8 millions d'euros, le milieu défensif a entamé la saison dans la peau d'un titulaire sous les ordres d'Unai Emery. Il a été élu joueur du mois d'août par les fans.

L'international U20 tricolore a inscrit le dernier but des Gunners en Azerbaïdjan d'une frappe croisée du droit, après sur un service d'Alexandre Lacazette. "Merci Laca", a-t-il lancé sur Twitter.

MORATA DÉLIVRE LES BLUES

Après une première victoire poussive contre le PAOK Athènes (0-1), Chelsea n'a guère plus convaincu à Stamford Bridge, face aux Hongrois du MOL Vidi (1-0), ce jeudi, pour le compte de la 2e journée de Ligue Europa, mais repart également avec les trois points de la victoire.

C'est Alvaro Morata, servi par Willian (1-0, 70 e), qui a permis aux Blues, dont le onze de départ était largement remanié ce soir, de se sortir du piège hongrois.

Un nouveau succès dans la compétition pour les hommes de Maurizio Sarri, qui prennent ainsi seuls la tête du groupe avec 6 points, devançant le PAOK vainqueur dans le même temps à l'extérieur du Bate Borisov (1-4).



MILIK BRAQUÉ À LA SORTIE DU MATCH

Pas vraiment à son avantage face à Liverpool ce mercredi soir, Arkadiusz Milik revenait tout de même chez lui avec le sourire après la victoire arrachée par son équipe de Naples en fin de rencontre (1-0). Mais le Polonais a connu un sacré déboire sur la route de son retour, puisqu'il a été braqué par deux personnes à moto, qui l'ont menacé avec une arme pour lui dérober sa montre, une Rolex d'une valeur de 20.000 euros. C'est le journal local Il Mattino qui révèle cette mésaventure de taille pour un joueur qui peine à s'imposer totalement à Naples. La police a ouvert une enquête pour tenter de retrouver les deux fuyards.

RONALDO DANS LE GROUPE ET «PRÊT À JOUER»

Cristiano Ronaldo, visé par des accusations de viol aux Etats-Unis, est «prêt à jouer» et figurera dans l'effectif de la Juventus pour le match prévu samedi sur le terrain de l'Udinese, a assuré vendredi l'entraîneur du club turinois Massimiliano Allegri.

"Cristiano va bien (...) En ce qui concerne demain, il est prêt à jouer», a déclaré Allegri en conférence de presse, laissant même entendre que le Portugais serait titulaire à Udine. «Soit nos trois attaquants jouent, soit il y en aura un entre Mandzukic et Dybala qui se reposera», a-t-il dit.



FÊTE DE L'INDÉPENDANCE DE LESOTHO Le Président Bouteflika félicite le roi Letsie III

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au roi du Lesotho, Letsie III, à l'occasion du 52^e anniversaire de la fête nationale d'indépendance de son pays, dans lequel, il lui a fait part de sa satisfaction de la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. « La célébration du cinquante deuxième (52^e) anniversaire d'indépendance du royaume de Lesotho, m'offre l'heureuse opportunité d'adresser à votre majesté, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations, accompagnées de mes vœux les meilleurs pour votre santé et de bonheur pour votre majesté, de progrès, de prospérité et de stabilité pour le peuple lesothan ami », lit-t-on dans le message du chef de l'Etat.

« Je sais cette heureuse opportunité pour dire ma satisfaction quant à la qualité des liens d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays et vous renouveler ma disposition à œuvrer, de concert avec votre majesté, à leur renforcement, au bénéfice mutuel de nos deux peuples frères », a ajouté le président Bouteflika. « Je voudrais, également, vous réaffirmer mon engagement à poursuivre notre tradition de concertation sur les questions d'intérêt commun, ainsi que notre action commune en faveur de la consolidation de l'action au sein de l'Union africaine pour réaliser les idéaux et objectifs de paix, de stabilité et de développement », a conclu le président de la République.

TRAMWAY D'ALGER: Reprise du trafic après une perturbation

Le transport sur le tramway d'Alger a repris jeudi matin à 5h30 après une perturbation du trafic enregistrée la veille, a indiqué la Société d'exploitation des tramways (Setram) dans un communiqué. Cette perturbation du trafic avait été enregistrée mercredi depuis 22h10 « en raison de manifestations sociales des riverains sur la voie du tramway entre les stations Tripoli mosquée et « Tripoli Hamadeche », explique Setram. Cependant, le service voyageurs avait été maintenu entre les stations « la Glacière » et « Dergana-centre », précise le communiqué.

AADL 2: Lancement de l'opération de choix des sites à travers 31 wilayas

L'opération de choix des sites au titre du programme AADL 2, a été lancée jeudi à Alger, au profit de 73.317 souscripteurs à travers 31 wilayas, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), Rouba Saïd.

Le site électronique destiné au choix des sites restera ouvert jusqu'à ce que l'ensemble des souscripteurs programmés aient effectué leurs choix, selon les explications fournies en présence du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme 120.000 logements lancé au titre de l'année 2018. L'opération concerne les wilayas d'Alger, Chlef, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bejaïa, Biskra, Blida, Bouira, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel et Setif. Elle concernera également les wilayas de Saïda, Sidi Belabbes, Annaba, Guelma, Constantine, Médéa, Mostaganem, Msila,



Oran, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, Tissemsilt, Souk Ahras, Tipasa, Aïn Defla et Relizane, ajoute-t-on de même source. 8.000 souscripteurs sont concernés par cette opération à Alger, 5.000 à Annaba, 7.000 à Oran et 3.000 à Constantine. Le souscripteur dont la situation familiale a changé aura à cocher une case pré-

vue pour fixer le nombre des membres de la famille. Les souscripteurs ayant procédé au choix des sites seront programmés, la semaine prochaine, pour le retrait des ordres de versement et le paiement de la troisième tranche. Une deuxième opération de remise des pré-affectations aux souscripteurs dont l'état d'avance-

ment des projets a dépassé 70%, sera lancée incessamment, selon le directeur de l'AADL. Les souscripteurs non programmés pour cette opération pourront faire leurs choix de sites lors des prochaines opérations. Le choix des sites avait été lancé en décembre dernier au profit de 78.000 souscripteurs au programme AADL.

Plus de 50.000 recours introduits par les souscripteurs

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a reçu, dans le cadre de deux programmes AADL 1 et 2, plus de 50.000 recours, a-t-on appris auprès des responsables de l'Agence. Selon les chiffres officiels présentés au siège d'AADL en marge de la vi-

sité du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, M. Abdelwahid Temmar, le nombre de recours déposés, dans le cadre du programme AADL 1, s'élève à 14.065 recours, dont 9.311 ont été acceptés, 3.151 ont été rejetés, et 1.063 acceptés avec réserves.

Les recours déposés

dans le cadre du programme AADL 2, s'élèvent, quant à eux, à 39.974 recours dont 6.691 acceptés à ce jour, 13.333 rejetés et 2.298 acceptés avec des réserves. Par ailleurs, 17.352 recours sont actuellement en cours d'étude dans le cadre du programme AADL 2.

DGSN:

2^e rencontre des chargés de communication relevant de la région de l'Est à Annaba

La Cellule de communication et de presse de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a organisé, mercredi à Annaba, une deuxième rencontre régionale sur la communication au profit des chefs de bureaux de communication et des relations publiques des régions de l'est et du sud-est, a indiqué, jeudi, la DGSN dans un communiqué. La rencontre, deuxième du genre, a pour objectif d'accompagner les

responsables chargés de la communication au sein de l'appareil sécuritaire dans la mise en œuvre de la nouvelle vision de la DGSN, à travers l'insistance sur le rôle et l'importance de la communication dans le management et la gestion des crises, la poursuite des activités de proximité et des actions de sensibilisation en direction du citoyen, ainsi que le renforcement du partenariat avec les différents corps de sécurité. Inscrite dans le

cadre de la concrétisation de la nouvelle vision de la sûreté nationale dans le domaine de la communication, la rencontre a été présidée par le chef de cellule de communication et presse à la DGSN, en présence des cadres de la cellule et l'inspecteur régional de police de la région est. A noter qu'une autre rencontre régionale sera organisée dans les jours à venir au profit de la région de l'ouest et du sud-ouest.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires détruits à Batna



Trois abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires ont été détruits jeudi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, et suite à une opération de recherche et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 4 octobre 2018, trois abris pour terroristes contenant des denrées alimentaires à Beni Fedhala, dans la wilaya de Batna/5 RM", a précisé la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, et lors d'opérations distinctes à Tamanrasset/6 RM El-Oued et Biskra/4 RM des détachements combinés de l'ANP ont intercepté trois contrebandiers et saisi 4 véhicules tout-terrain, 18.400 comprimés psychotrope, un camion de forage, 6 détecteurs de métaux, 10

groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, deux téléphones satellitaires, 2.330 litres de carburant, 732 unités de différentes boissons ainsi que des outils d'orpaillage.

Dans le même contexte, des éléments de la Gendarmerie nationale à Ain Guez-zam/6 RM ont intercepté 28 contrebandiers et saisi 28 tracteurs avec remorques et une quantité considérable de 33.200 litres de carburants, alors que des éléments des Gardes-frontières ont mis en échec des tentatives de contrebande de 8.537 litres de carburant à Souk-Ahras, Tébessa et El-Tarf/5 RM, tandis que des détachements de l'ANP et des éléments des gardes-frontières ont saisi à Tlemcen, Alger, Djelfa et Chlef 261 kilogrammes de kif traités ainsi que 2.321 comprimés psychotropes. Dans un autre contexte, neuf immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Laghouat, Naama et Béchar.

2 bombes de confection artisanale détruites à Ain Defla

Deux (2) bombes de confection artisanale ont été détruites mercredi dans une opération de ratissage menée à Ain Defla, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

« Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de ratissage, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 3 octobre 2018, deux (2) bombes de confection artisanale à Ain Defla (1^e Région militaire), précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité or-

ganisée, un détachement de l'ANP en coordination avec les services de la Sûreté nationale, «a arrêté, à Djinet (4^e RM), dix (10) orpailleurs et saisi trois (3) véhicules tout-terrain, trois (3) groupes électrogènes, un (1) marteau piqueur et vingt (20) sacs de mélange de pierres et d'or brut, tandis que (4) détecteurs de métaux ont été saisis à Tamanrasset (6^e RM) ». D'autre part, des Gardes-frontières «ont saisi, à Tlemcen (2^e RM), 23,9 kilogrammes de kif traité, alors que douze (12) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tamanrasset, Mila et Tlemcen», rapporte le communiqué.